REPUBLIQUE DEMOCRATIQUQUE DU CONGO
PROVINCE DU BANDUNDU
Gouvernement Provincial

PLAN QUINQUENNAL
DE CROISSANCE ET DE L'EMPLOI
2011 - 2015

Bandundu,
2ème Edition mars 2013

CARTE ADMINISTRATIVE

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACP : Agence Congolaise de Presse
ARV : Anti Rétroviraux
BRB : Brigade des Recettes du Bandundu
CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
CC : Conventionnée Catholique
CK : Conventionnée Kimbanguiste
CLER : Comités Locaux d'Entretien des Routes
CP : Centre Professionnel
CS : Centre de Santé
CSR : Centre Social de Rattrapage
CTB : Coopération Technique Belge
DSCRP : Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté
DVDA : Direction des Voies de Desserte Agricole
DGI : Direction Générale des Impôts
EPSP : Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
ESU : Enseignement Supérieur et Universitaire
FM : Fréquence Modulée
INS : Institut National de la Statistique
INSS : Institut National de Sécurité Sociale
JVL : Jules Van Lanker
MICS : Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
MINIPLAN: Ministère du Plan
NC : Non Conventionnée
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et Communication

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
SCTP : Société Commerciale des Transports et des Ports
SCPT : Société Commerciale des Postes et Télécommunication
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OVD : Office des Voiries et Drainages
PA : Privées Agrées
Palu : Paludisme
PAP : Plan d'Actions Prioritaires
PLC : Plantation Lever au Congo
PPBS : Planification- Programmation- Budgétisation- Suivi/Evaluation
PNA : Programme National d'Assainissement
PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme
PTF : Partenaire Technique et Financier
PVV : Personne Vivant avec le VIH
REGIDESO : Régie de Distribution d'Eau
RDC : République Démocratique du Congo
RVA : Régie des Voies Aériennes
RVF : Régie des Voies Fluviales
SANRU : Santé Rurale
SENAMA : Service National de Motorisation Agricole
SENATRA : Service National de Traction Animale
SNHR : Service National d'Hydraulique Rurale
SNEL : Société Nationale d'Electricité
SOBRABAND: Société Brassicole du Bandundu
TBC : Tuberculose
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance et la Femme
USAID : United States Agency for Development
VIH/SIDA: Virus de l'Immunodéficience Humaine
VIT-A : Vitamine A

ZS : Zone de Santé

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABRÉVIATIONS **3**
TABLE DES MATIERES **6**
PREAMBULE **8**
RESUME EXECUTIF **10**
INTRODUCTION GENERALE **13**
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE **16**
1.1. CONTEXTE PHYSIQUE 16
1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF 20
1.3. CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE 22
CHAPITRE 2 :DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE **25**
2.1. GOUVERNANCE 25
2.1.1. PAIX ET SÉCURITÉ 26
2.1.2. JUSTICE 27
2.1.3. DÉCENTRALISATION/GOUVERNANCE POLITIQUE 28
2.1.4. ELECTIONS 30
2.1.5. FONCTION PUBLIQUE 32
2.1.6. GENRE 34
2.1.7. JEUNESSE 36
2.1.8. PORTEFEUILLE DE L'ETAT 38
2.1.9. CLIMAT DES AFFAIRES 38
2.2. PROFIL ENVIRONNEMENTAL 40
2.2.1. SOL 41
2.2.2. SOUS-SOL 43
2.2.3. EAUX DE SURFACE ET EAUX SOUTERRAINES 45
2.2.4. AIR ET ATMOSPHÈRE 47
2.2.6. FLORE 51
2.3. PROFIL SOCIAL 53
2.3.1. FACTEURS DE STABILITÉ 54
2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT 69
2.4. PROFIL ECONOMIQUE 78
2.4.1. Composantes de l'économie de la Province 79
2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE 96
2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) 116
CHAPITRE 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT **121**
3.1. SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE 121
3.1.1. ATOUTS MAJEURS 121
3.1.2. CONTRAINTES MAJEURES 121
3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL 122
3.2.1. ATOUTS MAJEURS 122
3.2.2. CONTRAINTES MAJEURES 122
3.3. SUR LE PLAN SOCIAL 123

3.3.1. ATOUTS MAJEURS 123
3.3.2. CONTRAINTES MAJEURES 124
3.4.2. CONTRAINTES MAJEURES 125
CHAPITRE 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES 126
4.1. VISION DE DEVELOPPEMENT 126
4.2. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GENERAUX 126
4.3. PILIERS STRATEGIQUES 127
4.3.1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX 127
4.3.2. DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE, ACCÉLÉRER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI 133
4.3.3. Améliorer l'accès aux Services sociaux de base et renforcer le capital humain 138
4.3.4. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 145
CHAPITRE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE 149
5.1. CADRE INSTITUTIONNEL ET RESPONSABILITE DES ACTEURS 149
5.1.1. ACTEURS 149
5.1.2. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL 151
5.2. FINANCEMENT DU PLAN 152
5.3. ANALYSE DES RISQUES 153
5.3.1. GOUVERNANCE 153
5.3.2. DÉCENTRALISATION 155
5.3.3 PROCESSUS PARTICIPATIF 155
5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION 156
5.4.1. SYSTÈME D'INFORMATION 156
5.4.2 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION 159
5.4.3 SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION 160

PREAMBULE

Le processus de développement de la Province du Bandundu entre dans sa phase concrète. Après les temps des annonces et des décisions, voilà que s'ouvre le temps de l'action. Partout dans la Province du Bandundu, va s'enclencher un mouvement pour dynamiser l'activité provinciale et locale.

Certains de nos concitoyens ont pu croire que l'élaboration du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 constituait une annonce abstraite, qui ne les concernait pas. Eh bien aujourd'hui, nous entrons dans la réalité sociale, économique, environnementale ainsi que de la gouvernance de la Province du Bandundu.

Les actions concrètes, qui soutiendront le Plan Quinquennal, vont procurer du travail aux populations de la Province, à majorité jeunes. Les investissements qui sont prévus dans les cinq ans et plus, vont notamment relancer les chantiers routier et fluvial, construire et/ou rénover des écoles et hôpitaux, accélérer la construction de logements sociaux, renforcer la lutte contre l'habitat indécent, moderniser les infrastructures partout où cela sera possible.

Pour la réalisation de ce Plan, j'invite toutes les Filles et tous les Fils de la Province du Bandundu à se serrer les coudes et à croire en leurs capacités de rebond. C'est une mobilisation provinciale concrète pour faire face à la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui est engagée.

Je sais parfaitement qu'en dépit de certaines contraintes, la Province du Bandundu regorge d'énormes potentialités et dispose bien des atouts pour améliorer son revenu déficitaire et, par ricochet, sortir de la situation de pauvreté. Ainsi, un appel à l'équité, à l'efficacité et à l'efficience est lancé à tous les acteurs sociaux, économiques et politiques de la Province.

Le Gouvernement Provincial s'engage ainsi à s'approprier de cette nouvelle approche et à s'investir dans la mise en œuvre des actions formulées par les parties prenantes.

Enfin, c'est ici l'occasion de remercier tous les acteurs au développement de la Province qui, de loin ou de près, ont contribué aux différents travaux dont les résultats sont condensés dans ce document de planification.

Le Gouverneur de Province a i
Me Vicky MBOSO MUTEBA

RESUME EXECUTIF

L'élaboration de ce **Plan Quinquennal de Croissance et d'Emploi couvrant la période 2011-2015** permet à la Province d'assumer l'une de ses compétences constitutionnelles, notamment la planification provinciale(art. 204, al.29).

Le processus d'élaboration a privilégié, dans toutes ses étapes, l'approche participative incluant l'Etat, la société civile et le secteur privé ainsi que les partenaires au développement.

L'analyse du diagnostic révèle que la Province du Bandundu, malgré ses potentialités immenses, est à la traîne d'autres provinces de la RDC. La Province souffre de la baisse de l'activité économique due à l'abandon des unités de production et au manque des usines de transformation. Le secteur productif n'est plus à même de générer la richesse et les emplois, et la dynamique communautaire ne jouit pas du soutien nécessaire pour la rendre performante.

En outre, la Province accuse de grands retards en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base, à l'électricité ainsi qu'à la santé publique. Les disparités entre les sexes sont telles que la femme reste marginalisée en divers points de vue. L'habitat est indécent et la protection de l'environnement intéressé peu les acteurs politiques voire la population.

La **vision** partagée de tous que le Plan doit concrétiser à l'horizon 2015 est celle d'une Province : (i)ayant adopté les pratiques d'une gestion des affaires publiques moderne et efficace (ii) avec une

économie diversifiée assise sur des infrastructures performantes, créatrice d'emplois et conduite par un secteur privé dynamique ; (iii) gouvernée par des valeurs de solidarité et d'innovation, offrant aux populations un accès aux services de base équitable ; (iv) au sein de laquelle la pauvreté et la vulnérabilité sont en déclin rapide sous le double effet d'une croissance accélérée et de programmes sociaux ciblés.

L'objectif global de ce Plan est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie des populations.

Pour réaliser cet objectif global, le Gouvernement Provincial, à travers ce Plan, s'engage à réaliser les objectifs spécifiques suivants :(i)combattre la corruption sous toutes ses formes et les anti-valeurs afin d'asseoir une bonne gouvernance et assurer une distribution équitable du revenu provincial ;(ii) Assurer la stabilité macro-économique et la croissance par la relance de la production dans tous les secteurs en vue d'améliorer les conditions de vie des populations, de créer des emplois rémunérateurs et accroître ainsi leurs revenus ; (iii) Améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base (Education, santé, Eau et Electricité, logement, etc. (iv)Promouvoir la dynamique communautaire ; (v)Assurer une gestion durable des ressources naturelles renouvelables ; (vi) Freiner la propagation du VIH/SIDA .

Des **idées d'actions** sont identifiées et seront rendues opérationnelles à travers le Programme d'Actions Prioritaires en vue d'une exécution ordonnée des activités qui engagent la Province dans la voie du progrès et de l'atteinte des OMD.

La mise en œuvre du Plan nécessite de gros efforts de mobilisation des ressources tant internes qu'externes et s'attache à un certain nombre de principes, notamment l'annualité, la priorité aux résultats, la transparence, l'optimisation de l'utilisation des ressources, le partenariat élargi, l'appropriation etc.

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre préconisée est de type participatif et concerne les indicateurs de moyens, de résultats opérationnels, d'impact et d'effets.

INTRODUCTION GENERALE

La Province du Bandundu a jugé nécessaire de se doter d'un cadre de référence de sa politique et de convergence de la coopération avec les partenaires au développement en matière de relance de l'économie et de la lutte contre la pauvreté.

C'est dans cette logique que se situe l'élaboration du Plan Quinquennal de croissance et de l'emploi 2011-2015, en tant que cadre unique et fédérateur de planification du développement.

En effet, ce Plan Quinquennal permet d'identifier les potentialités et les obstacles de développement, la vision de développement à long terme, les orientations et objectifs, les stratégies et secteurs prioritaires ainsi que les idées d'actions retenues.

La cohérence de ce Plan Quinquennal avec les cadres de planification au niveau national (DSCRPII), est assurée au stade de l'identification des piliers déclinés en axes stratégiques et idées d'actions. Cette mise en cohérence sera opérationnalisée à travers des instruments de programmation et de budgétisation qui sont respectivement le Programme d'Actions Prioritaires, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme et les budgets d'investissements.

Ce Plan Quinquennal, instrument privilégié de plaidoyer, offre un cadre cohérent assorti d'un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et d'un budget pluriannuel permettant de traduire en programmes et projets pertinents de développement les options retenues. Il vient ainsi renforcer les actions entreprises par le gouvernement provincial et sa mise en œuvre devra tenir compte des enjeux et

défis ci-après : (i) mettre les populations au centre du développement provincial ; (ii) harmoniser les actions des acteurs autour d'une vision partagée de développement à long terme ; (iii) clarifier les concepts de développement durable et améliorer la qualité des services publics de base.

En pratique, l'élaboration du plan quinquennal a suivi les principales étapes ci-après : (i) l'élaboration du guide méthodologique de planification provinciale et locale, suivi de sa validation intervenue à Kinshasa au mois de d'octobre 2010. Les Ministres provinciaux du Plan, les Chefs de Division provinciaux du Plan ainsi que les partenaires techniques et financiers ont pris part actives; (ii) l'élaboration, sur base du guide méthodologique de planification provinciale et locale, du plan quinquennal par les experts au niveau provincial, appuyés par les cadres du Ministère national du Plan ; (iii) l'organisation d'un atelier d'harmonisation des outils de planification dans le dessein d'avoir en provinces un seul document de planification, le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi. Celui-ci s'est tenu à Kinshasa au mois de juillet 2011 entre l'Administration du Plan et l'UPPE ; (iv) le travail de révisitation /élaboration/harmonisation du présent plan quinquennal a été effectué en province, sur base du canevas harmonisé, toujours avec l'appui des Cadres du Ministère du Plan, suivi de la validation technique/politique au mois d'août/septembre 2011 ; et enfin (v) le document validé au niveau de la Province a été soumis à une relecture par un comité d'Experts de l'Administration du Plan et de l'UPPE.

Le document du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 de la Province du Bandundu est structuré autour de cinq

chapitres : les premier et deuxième portent respectivement sur la présentation et le diagnostic de la Province ; le troisième décline les cinq principaux atouts et contraintes de développement de la Province; le quatrième est consacré à la vision partagée de développement, aux orientations, objectifs généraux et piliers stratégiques avec les idées d'action ; et enfin le cinquième indique le cadre de mise en œuvre du Plan quinquennal.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE

1.1. CONTEXTE PHYSIQUE

La Province du Bandundu est située dans la partie Sud-Ouest du Pays. Elle s'étend donc entre le 1er et le 8ème degré de latitude Sud et du 16ème au 21ème degré de longitude Est. Cet espace couvre 295.658 km² de superficie, soit 12,6% du territoire national et constitue ainsi la 4ème Province de la République par ordre de grandeur.

Elle est limitée :

- au Nord par la Province de l'Equateur ;
- au Sud par la République d'Angola avec laquelle elle partage 1.200 Km de frontière;

- à l'Est par la Province du Kasaï-Occidental ;
- à l'Ouest par la Province du Bas-Congo et la République du Congo avec laquelle elle partage 345 Km de frontière.

Relief

Le relief de la Province est dominé dans la partie Nord par la cuvette centrale et les plateaux avec la forêt équatoriale au sol argileux et beaucoup des marécages rendant ainsi cette partie inaccessible pendant la saison pluvieuse. La partie Sud est occupée par les hauts plateaux avec les savanes steppiques, les galeries forestières au sol très sablonneux difficilement praticables pendant la saison sèche.

Sol

Les sols de la Province du Bandundu sont extrêmement variés et entraînent une diversité de spéculations agricoles. Dans l'ensemble, ces sols sont constitués de sables limono-argileux et de limons sableux.

Sol Argileux

Climat

Au Bandundu, il y a deux types de zone climatique : (i) la zone équatoriale, qui occupe le Nord-Est, est caractérisée par l'absence d'une saison sèche régulière et appartient au type climatique « Af » dans la classification de Köppen et (ii) la zone tropicale, qui couvre le reste de la Province, connaît deux saisons bien distinctes, à savoir :

- la saison des pluies ou saison chaude s'étendant de septembre à avril, est entrecoupée d'une petite saison sèche (janvier–février) et caractérisée par de fortes précipitations ;
- la saison sèche, caractérisée par une période plus ou moins longue de sécheresse et des nuits relativement fraîches, s'étend du mois de juin à la première quinzaine du mois d'août.

Hydrographie

Vue de la rivière Kwilu

Dans la Province du Bandundu, il existe un réseau hydrographique très dense la plaçant en deuxième position au niveau du pays après

celle de l'Equateur, permettant ainsi l'accès par eau de la plupart des centres importants. Les plus grands cours d'eau qui l'arrosent sont :
Le fleuve Congo ; le lac Mai-Ndombe ; et les rivières notamment Kasaï, Kwilu, Kwango, Wamba, Loange, Kamutshia, Inzia, Mfimi-Lukenie, Kwenge, Lotoy, et Lokoro.

Végétation

- La province du Bandundu comporte trois zones naturelles distinctes, à savoir : La Zone forestière située au Nord de la Province est couverte de forêts faisant partie de la grande forêt équatoriale dense et humide ;
- La Zone des savanes au Centre de la Province est entrecoupée de galeries forestières, la densité des arbres et l'importance des blocs forestiers augmentent lorsqu'on se rapproche du Nord ;

- La Zone de steppes sur hauts-plateaux couvre tout le Sud, à l'exception de la zone constituée par le triangle Kikwit – Feshi

– Gungu où l'on trouve des forêts claires mêlées de savanes et de steppes.

1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA PROVINCE DU BANDUNDU

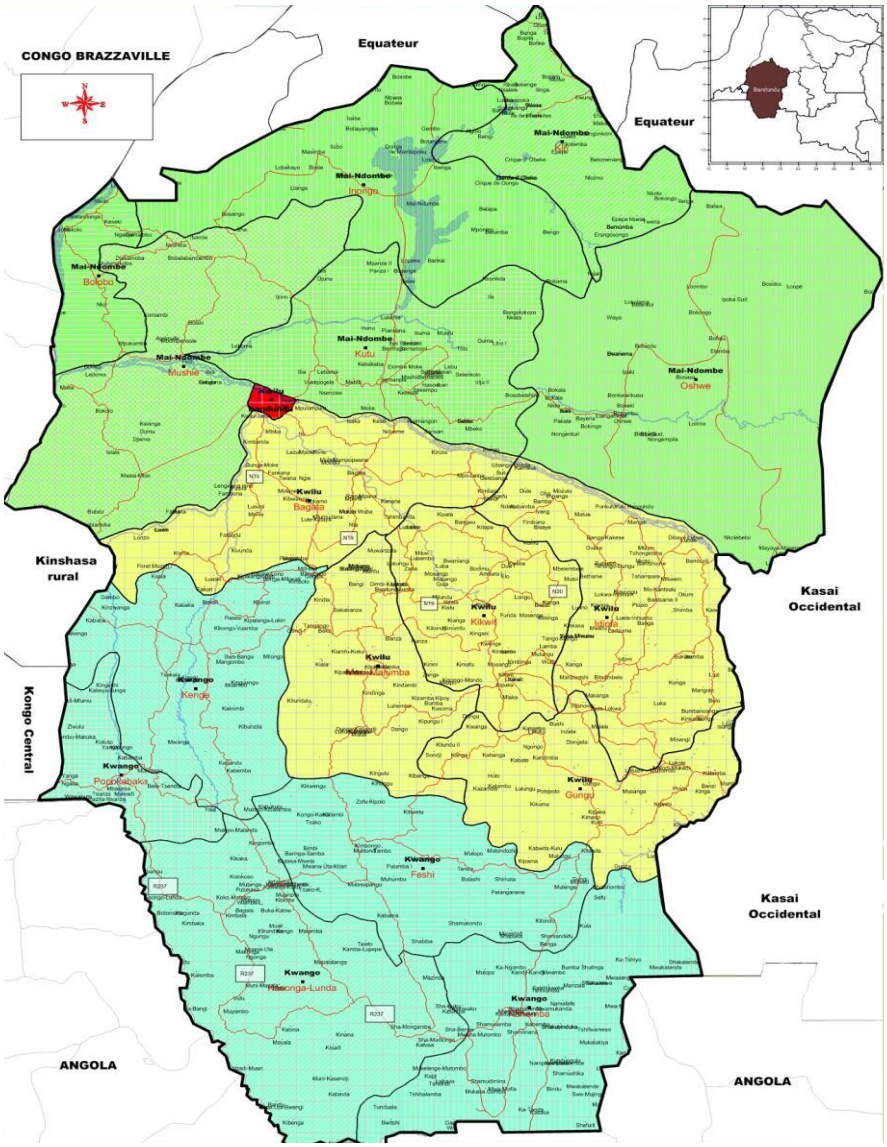

La Province du Bandundu est une composante politique dotée de la personnalité juridique conformément à la Constitution. Son

organisation et son fonctionnement sont dictés conformément à la Loi n°08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces.

Tableau n°1 : **SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES ET TERRITORIALES DE LA PROVINCE**

District	Territoires	Secteurs	Cités	Groupements	Villages
Kwango	5	32	5	224	4.471
Kwilu	5	49	8	503	4.822
Maï-Ndombe	4	17	6	46	1.380
Plateaux	4	4	4	10	349
Total Province	**18**	**102**	**23**	**783**	**11.042**

Source : Division Provinciale de l'Intérieur/Bandundu

Dans la Province du Bandundu, il existe officiellement deux grandes villes : la ville de Bandundu et celle de Kikwit.

La ville de Bandundu est composée de 3 communes subdivisées en 16 quartiers. Par contre, celle de Kikwit comprend4 communes subdivisées en 18 quartiers. Le tableau ci-dessous résume ces subdivisions sus-évoquées.

Tableau n°2 : **SUBDIVISIONS DES VILLES EN COMMUNES ET QUARTIERS**

Ville	Commune	Quartier
Bandundu	Basoko	Salongo, Air Congo, Buza, Ifuri et Lumbu
	Disasi	Nsélé, Lwani, Salaminta, Kwango, Molende
	Mayoyo	Bosembo, Ito, Kimvuka, Malebo, Musaka, Ngamilele
Kikwit	LUKOLELA	Mudikwit, Yonsi, Bongisa et Lunia ;
	LUKEMI	Wenze, Ndangu, Misengi, Nzundu, Etac et Ngulunzamba
	NZINDA	Lumbi, Ndeke-Zulu, Kimwanga, Sankuru
	KAZAMBA	Lwano, 30 juin, Inga et Fac

Source : Division Provinciale de l'Intérieur/Bandundu

1.3. CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

La structure démographique de la Province du Bandundu indique clairement que la jeunesse prédomine l'ensemble de la population (7.761.914, soit 60,7%). En effet, sur **12.780.313 habitants**, on compte 2.305.847 hommes, 2.712.552 femmes, 3.632.188 garçons, et 4.129.726 filles.

L'exode rural est très intense dans la Province à cause de manque d'emplois qui pousse la population à émigrer vers les Provinces voisines et les pays limitrophes. Il influe sur l'affaiblissement de la population active dans le milieu rural.

Tableau n°3: **REPARTITION DE LA POPULATION PAR CATEGORIE ET PAR SUBDIVISION ADMINISTRATIVE**

Subdivision adm.	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	%
Ville de Bandundu	87.011	93.628	108.773	120.590	410.002	3%
Ville de Kikwit	137.698	155.191	199.133	225.895	717.917	6%
KWILU	954.751	1.163.717	1.693.487	1.958.601	5.770.556	45%
KWANGO	662.682	780.124	996.091	1.132.559	3.571.456	28%
MAINDOMBE	307.421	350.104	437.983	474.448	1.569.956	12%
PLATEAUX	156.284	169.788	196.721	217.633	740.426	6%
TOTAL	**2.305.847**	**2.712.552**	**3.632.188**	**4.129.726**	**12.780.313**	**100%**

Source : Division Provinciale de l'Intérieur/Bandundu 2009

La Province présente un indice de fécondité de 6,7, un taux de mortalité infantile de 100 décès pour 1000 enfants, un taux de mortalité infanto-juvénile de 163 décès pour 1000 enfants et un taux de natalité de 48 pour 1000.L'espérance de vie pour cette Province est de 51,9 ans et la densité moyenne est de 23 habitants au km^2.

La Province du Bandundu est constituée d'une peuplade à majorité BANTOU, composée de plus ou moins 30 tribus, à côté desquelles coexistent les populations d'origine pygmoïde beaucoup plus concentrées dans le nord de la Province. Ces tribus offrent une diversité des valeurs traditionnelles qui constituent un riche et important capital culturel pour la Province et dont la qualité peut être exportable ou exploitée en termes des ressources touristiques.

Les différentes tribus qui composent la population du Bandundu sont très apparentées et accusent d'une très forte homogénéité

culturelle. Elles sont regroupées en deux ethnies selon le régime de parenté :(i)patrilinéaire pour le Groupe Mongo (Nkundo, Bolendo, Bolongo, Bolia, Ntomba, Ekonda), Suku et Yaka et (ii)matrilinéaire chez les Sakata, Boma, Pende, Teke, Tshokwe, Yanzi,Bunda, Mbala, Banunu, Tiene et les Sengele.

L'incidence de la pauvreté est très élevée (soit 89%), largement au-dessus de la moyenne nationale (71,3%). La majorité de la population vit essentiellement des activités agricoles artisanales, de la chasse, de la pêche artisanale et de l'élevage de gros bétail. Sur le plan nutritionnel, 8,9 % de ménages prennent un repas par jour, 63,2 % deux repas, 27,3 % trois repas et 0,6 % prend moins d'un repas par jour. (MICS2).

Chapitre 2 :DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE

Il s'agit de l'analyse des tendances passées et de la situation présente sur les plans de la gouvernance, social, économique et de l'évolution des objectifs du millénaire pour le développement en terme de potentialités et de contraintes à la mise en valeur de ces potentialités. Ceci permet d'établir un diagnostic dynamique de la situation de la Province du Bandundu.

2.1. GOUVERNANCE

La Constitution de la République Démocratique du Congo promulguée le 18 février 2006 consacre la décentralisation comme mode de gestion des affaires publiques avec comme principes de base la libre administration des provinces et l'autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques. Elle répartit les compétences concurrentes et exclusives entre le pouvoir central et les provinces tout en accordant à ces dernières la compétence exclusive en matière de planification provinciale et locale.

C'est ainsi qu'à la suite des élections démocratiques de l'année 2006 qui ont consacré la fin des différents conflits, troubles et situations d'insécurité, les deux institutions politiques provinciales ont été mises en place (Assemblée et Gouvernement).

Cependant, la méfiance observée entre les acteurs politiques et les capacités limitées des institutions clés de gouvernance ne permettent pas à la Province de répondre aux besoins des

populations. Pendant que ces dernières attendent les dividendes de la paix pour s'engager dans le processus de consolidation et de relèvement socio-économique, les gouvernants se sont illustrés dans les conflits. La mauvaise gouvernance a été à l'origine des crises que le Bandundu a connue et la qualité des services publics en a souffert.

2.1.1. PAIX ET SÉCURITÉ

Sur le plan de la sécurité, la Province du Bandundu est caractérisée par un climat de paix. Toutefois, on observe des cas des conflits coutumiers et fonciers sur le plan interne, et de mouvements incontrôlés des personnes du fait de la porosité des frontières.

Forces

- Restauration de l'Autorité de l'Etat ;
- Existence des services de sécurité et de renseignements publics et privés ;
- Présence de l'auditorat militaire ;
- Réforme de la Police nationale.

Faiblesses

- Présence dans les Services de Sécurité des éléments inciviques ;
- Modicité et l'irrégularité de paiement des soldes des militaires et policiers ;
- Délabrement et le sous équipement des infrastructures,
- Absence de formation, le non recyclage et le vieillissement du personnel.

Opportunités

- Effort de cohabitation pacifique entre les forces politiques en présence (partis politiques, associations socioculturelles)
- Population solidaire et éprise de paix ;
- Appuis des partenaires techniques et financiers.

Menaces

- Frustration des populations, (les conflits) ;
- Tracasseries administratives et policières, la corruption, l'impunité ;
- Répressions et les violences sexuelles;
- Banditisme et vol.

2.1.2. JUSTICE

L'organisation du pouvoir judiciaire dans la Province du Bandundu se présente de la manière déterminée par le code de l'organisation et de la compétence judiciaire.

Forces

- Présence des cours et tribunaux ;
- Recrutement, la formation et l'affectation de nouveaux magistrats ;
- Création des tribunaux pour enfants.

Faiblesses

- Démotivation des prestataires ;

- Absence d'une justice distributive ; délabrement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires,
- Persistance des antivaleurs au sein de la magistrature (corruption, abus de pouvoir, non-respect des droits de l'homme, les arrestations arbitraires, l'impunité, le trafic d'influence,) ;
- Faible couverture territoriale en juridictions, surtout spécialisées (Tribunaux de paix, de commerce, tribunaux pour enfants, …).

Opportunités

- Existence des facultés de droit ;
- Présence des activistes de droit de l'homme ;
- Collaboration Etat et partenaires internationaux.

Menaces

- Frustration des populations ignorantes de leurs droits et devoirs ;
- Conflits, les répressions, les violences sexuelles, les vols,
- Tracasseries administratives et policières ;
- Clientélisme politique.

2.1.3. DÉCENTRALISATION/GOUVERNANCE POLITIQUE

Dans le cadre de la décentralisationcommeun nouveau mode de gestion des affaires publiques en RDC, le pouvoir de l'Etatestexercé à troisniveauxcomplémentaires: national, provincial et local. Cependant, le processus de sa mise en œuvre est lent du fait de manque ou de l'insuffisance des lois organiques

et des textes réglementaires, d'où des efforts importants restent à faire pour matérialiser cette approche.

Forces

- Consécration de la décentralisation par la constitution ;
- Existence du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ;
- Existence des quelques textes réglementaires et lois organiques pour la mise en application de la décentralisation ;
- Mise en place et fonctionnement effectif des Institutions politiques provinciales (Assemblée et Gouvernement).

Faiblesses

- Absence des organes locaux de décentralisation au niveau des villes, communes et secteurs ;
- Insuffisance des textes légaux liés à la décentralisation;
- Non-respect du principe de la retenue à la source des 40% des recettes à caractère national ;
- Insuffisance et l'irrégularité des itinérances administratives ;
- Faible niveau d'appropriation du processus de la décentralisation ;
- Faible mobilisation des recettes locales par la Province et les ETD ;
- Mauvaise gestion des ressources financières et administratives.

Opportunités

- Appuis de différents Programmes et projets, en matière de renforcement de capacités humaines et institutionnelles:
- Implication de la Société Civile.

Menaces

- Faible volonté politique au niveau central et provincial dans la mise en œuvre effective de décentralisation ;
- Persistance des conflits coutumiers ;
- Détournement de fonds et des biens ;
- Non-respect des lois, instructions et procédures relatives à la gestion des ressources de la Province et des ETD ;
- Non appropriation des outils de gestion moderne ;
- Mauvaise interprétation du concept décentralisation par les communautés de base (se traduisant par de relents de tribalisme).

2.1.4. ELECTIONS

L'organisation des élections au niveau provincial a permis la mise place des institutions politiques provinciales. Toutefois, ce processus n'est pas arrivé à son terme car les élections locales ne sont pas encore organisées.

Dans un bureau de vote dans la ville de Bandundu

Forces

- Existence de la constitution issue du référendum ;
- Existence de la loi électorale et de ses annexes ;
- Existence des Bureaux de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) à travers la Province ;
- Disponibilité des cadres et agents bien rodés dans le processus.

Faiblesses

- Non maîtrise des variables démographiques par manque de recensement général de la population ;
- Non organisation des élections urbaines, municipales et locales ;
- Insuffisance et mauvaise implantation des centres d'inscriptions des électeurs ;
- Dysfonctionnement de certains centres (pannes techniques fréquentes du matériel, rupture de stock des cartes) ; Faible sensibilisation des communautés de base sur le processus électoral;

Opportunités

- Appui logistique et financier des partenaires ;
- Présence des acteurs politiques et de la société civile ;
- Eveil de la conscience au niveau de la Province.

Menaces

- Intolérance des acteurs politiques ;
- Faible encadrement politique des militants ;

- Pauvreté et corruption ;
- Analphabétisme d'une partie de la population ;
- non enrôlement d'une bonne tranche de candidats électeurs ;
- Impatiemment du personnel temporaire utilisé lors des opérations de révision du fichier électoral.

2.1.5. FONCTION PUBLIQUE

L'Administration publique accuse une certaine inefficacité due aux mauvaises conditions de travail et au vieillissement de son personnel. Il est observé une généralisation de la corruption et la concussion, la faible qualité des services rendus, les tracasseries administratives et fiscales, les violations des droits humains, etc. A cela, s'ajoutent la culture de l'impunité et la faible représentativité de la femme dans la vie publique de la Province.

Forces

- Existence des dispositions constitutionnelles relatives à l'organisation de la Fonction Publique ;
- Réforme de la Fonction Publique ;
- Existence des statuts du personnel des carrières des services publics de l'Etat ;
- Disponibilité des cadres et agents des Services Déconcentrés au niveau provincial et local.

Faiblesses

- Non adaptation des statuts régissant la Fonction Publique au contexte de la décentralisation;

- Inexistence des lois organiques sur la fonction publique provinciale et locale ;
- Persistance des pratiques rétrogrades en matière de gestion du personnel (Iniquité, corruption, clientélisme, concussion, impunité…);
- Insuffisance, vétusté et sous équipement des infrastructures administratives ;
- Présence d'un personnel important éligible la retraite ;
- Sous qualification des Cadres et Agents de la Fonction Publique ;
- Démotivation due aux mauvaises conditions de travail et de vie (modicité et irrégularité des salaires).

Opportunités

- Existence de nombreux programmes et projets de renforcement de capacités humaines et institutionnelles avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Réforme de la Fonction Publique.

Menaces

- Fuite des cerveaux vers les employeurs mieux offrants ;
- Grèves à répétition.

2.1.6. GENRE

Dans la Province du Bandundu, l'emploi non structuré occupe une grande majorité des femmes qui s'adonnent à des activités de survie afin de faire face à la pauvreté, à la modicité des salaires payés dans les emplois formels dominés par les hommes et au manque des ressources monétaires. Les discriminations basées sur le genre sont constatées dans tous les domaines de la vie à savoir l'éducation, la santé, l'emploi, l'accès aux ressources, l'exercice de droit politique, etc.

Une femme à l'Eglise

En matière d'accès à l'éducation, il est constaté la déscolarisation des filles due aux grossesses, aux mariages précoces et à certaines traditions qui poussent les parents à négliger la scolarité des filles.
Les violences et sévices sexuels sont monnaie courante du fait de la forte dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme. Les femmes sont encore en minorité au sein des institutions et structures publiques provinciales notamment à l'assemblée, au gouvernement, à l'administration, dans le secteur privé, dans les

organisations professionnelles et au niveau des organisations communautaires de base.
A l'instar du niveau national, la Province n'a pas une politique d'intégration du Genre dans les programmes, projets de développement et autres secteurs de la vie sociale.

Forces

- Existence des dispositions constitutionnelles consacrant la parité ;
- Existence des textes des lois nationaux et internationaux: code de la famille, code du travail et Convention relative à toute sorte de Discrimination faite à la Femme (CDF) ;
- Présence des structures en charge du Genre ;
- Présence de la femme dans les activités de production ;
- Nombre élevé des femmes intellectuelles.

Faiblesses

- Faible présence de la femme dans les institutions politiques provinciales;
- Interdits ancestraux rétrogrades ;
- Intériorisation par la femme de son statut d'infériorité vis-à-vis de l'homme due aux us et coutumes.

Opportunités

- Emergence du leadership féminin ;
- Présence de la femme dans les Institutions politiques provinciales ;

Menaces

- Pesanteurs sociales (coutumes rétrogrades, interdits ancestraux, faible participation de la femme à la gestion de la chose publique).

2.1.7. JEUNESSE

Sur un total de 12.780.313 habitants, la jeunesse prédomine l'ensemble de la population avec 60,7%. Cependant, les jeunes sans emploi sont en mouvement perpétuel vers les provinces voisines et pays limitrophes à la recherche du mieux-être.

Des Jeunes briquetiers

Forces

- forte proportion de la population jeune (main d'œuvre garantie);
- existence des textes légaux, de quelques structures d'encadrement et des associations des jeunes ;
- existence des centres culturels.

Faiblesses

- faible insertion des jeunes dans le tissu socio-économique ;

- insuffisance, le délabrement et le sous-équipement des infrastructures d'encadrement ;
- développement des antivaleurs dans les milieux des jeunes (pré disposition à la délinquance, l'oisiveté…) ;
- faible participation des jeunes dans la prise des décisions les concernant ;
- faible vulgarisation, appropriation et application des textes légaux en faveur de la jeunesse ;
- faible implication des pouvoirs publics dans la protection des aires protégées de jeux pour la jeunesse ;
- manque de mécènes et des sponsors pour l'encadrement de la jeunesse.

Opportunités

- appui des organismes nationaux et internationaux à la jeunesse ;
- appui des mouvements internationaux de la jeunesse ;
- construction des installations sportives et de loisirs pour l'encadrement et l'épanouissement des jeunes ;
- organisation des compétitions sportives nationales et de loisirs ;
- organisation des compétitions sportives scolaires.

Menaces

- dépravation des mœurs ;
- pauvreté des parents ;
- mimétisme ;
- exode rural.

2.1.8. PORTEFEUILLE DE L'ETAT

La Province du Bandundu accuse un retard par rapport à d'autres provinces au regard du nombre réduit des Directions provinciales des entreprises publiques y installées.

Forces

- Existence des quelques Directions provinciales d'entreprises publiques (SNEL, REGIDESO, SCPT, SONAS, RVA, FPI, SCTP, OR, OVD…).

Faiblesses

- Insuffisance de représentations des entreprises publiques.

Opportunités

- Réforme des entreprises publiques

Menaces

- Marginalisation économique de la Province.

2.1.9. CLIMAT DES AFFAIRES

L'adhésion de la République Démocratique du Congo à l'OHADA permet la modernisation et la simplification du droit des affaires. Dans le cadre de règlements des conflits judiciaires, l'OHADA offre l'opportunité de faire des recours jusqu'au niveau continental lorsqu'on n'est pas convaincu du verdict d'un tribunal de

commerce national. Un autre avantage de l'OHADA est relatif aux droits des sociétés, particulièrement la création des Sociétés par Actions à Responsabilité Limitée. Malgré ses potentialités humaines et naturelles pour assurer son développement, les activités industrielles et commerciales dans la Province du Bandundu tournent au ralenti. L'esprit d'entreprenariat semble faire défaut dans le chef des opérateurs économiques qui préfèrent investir dans l'informel.

Forces

- Existence des unités d'encadrement notamment la FEC, la COPEMECO, FOLECO, OPEC.

Faiblesses

- Accès difficile au crédit bancaire (insuffisance des institutions financières bancaires et non bancaires) ;
- Dysfonctionnement de la FEC ;
- Visibilité insuffisante de l'exercice syndical ;
- Inexistence de marché intérieur (faiblesse du pouvoir d'achat de la population).

Opportunités

- Adhésion à l'OHADA ;
- Existence des unités de production en état d'abandon ;
- Existence d'un code d'investissement incitatif ;
- Existence de plusieurs créneaux non exploités ;
- Existence d'une main d'œuvre abondante et bon marché.

Menaces

- Faible attrait de la Province vis-à-vis des Opérateurs économiques ;
- Tracasseries judiciaires, administratives et fiscales.

2.2. PROFIL ENVIRONNEMENTAL

Le secteur environnemental dans la Province du Bandundu regorge une grande potentialité dans tous les domaines à savoir : (i) le sol, (ii) la forêt ; (iii) l'eau en toutes saisons ; (iv) le sous-sol avec plusieurs indices des minerais non exploités et du pétrole dans la partie nord de la Province ; (v) la faune et la flore comprenant plusieurs espèces végétales et animales.

Le sous-sol de la Province est riche en minerai et hydrocarbure, mais non exploités et nécessitent des études approfondies.
L'exploitation durable de toutes ces ressources naturelles contribuerait efficacement à l'amélioration des revenus des populations dans la Province du Bandundu et l'impulsion de son développement durable.

2.2.1. SOL

Tableau 4: **REPARTITION DES SOLS DANS LA PROVINCE**

Localisation	Type de sol	Observations
Mai-Ndombe	Limon argileux	Teneur élevée en limon argileux et environne le Lac Mai-Ndombe
District du Kwango	Sols sableux et sablo-argileux	Texture et composition pauvres, sol de type Kalahari
District du Kwilu	Sol d'areno-ferrals	Sol forestier à moyen médiocre. Bon sol de savane, sol sablo-argileux sur les pentes des vallées et fonds sableux sur les plateaux
Nord de la Province	Ferra sols et aréna ferrals	Voir extrême Nord la fertilité du sol va de moyenne à médiocre.
Sud de la Province	Arénoferrals	Sol de texture à prédominance sablonneuse.

Source : Fiche technique Région du Bandundu MINIPLAN 1988

Forces

- fertilité du sol à travers toute la Province favorise la pratique d'une agriculture et d'un élevage diversifiés ;
- existence des carrières des matériaux de construction : sable, moellons, gravier, latérite, etc. sur toute l'étendue de la Province ;
- présence de la forêt équatoriale.

Faiblesses

- Exploitation excessive du sol du fait de l'agriculture extensive ;

- Manque de moyens pour lutter contre la dégradation continue ;
- Ignorance de techniques culturales et les cultures appropriées ;
- Sous-utilisassion des personnes ressources (ex : les agronomes) ;
- Faible implication de l'autorité politico-administrative et coutumière ;
- Faible taux d'occupation du sol ;
- Mauvaise représentativité du service de voirie ;
- Pratique de feux de brousses saisonniers et incontrôlés ;
- Non protection des sites.

Opportunités

- implication des populations ;
- disponibilité des espèces végétales susceptibles de lutter contre les érosions ;
- disponibilité des techniques ou des personnes ressources (ex : les agronomes).

Menaces

- érosions, dégradation continue du sol, calamités naturelles et conflits fonciers ;
- exode rural des personnes ressources.

2.2.2. SOUS-SOL

La Province dispose de plusieurs indices de divers minerais tels que : le phosphate le long de la rivière Kwilu, le sable fin sur l'ensemble de la Province, le nickel, le cuivre à Feshi, Bulungu, Oshwe et Kiri, le fer à Kenge, Kiri et Inongo ; la pyrite à Popokabaka, le gypse, le topaze et la cassitérite à Feshi, des carrières des matériaux de construction : moellons, sable, graviers, latérite, etc., le sulfate de potassium et le sulfate de magnésium à Gungu, le quartz à Bongimba dans le territoire d'Oshwe, le marbre brun à Kenge, la poudre noire à Kenge et Inongo, et même le diamant du fait que le sud de la Province appartient à la même zone minéralogique que la riche Province de Lunda-Norte de l'Angola.

Le sous-sol regorge également des indices virtuels de mercure et des indices de surface du pétrole et de gaz qui sont confirmés à Tolo dans le territoire de Kutu, à Ilanga-Nkole dans le territoire d'OSHWE et dans le territoire de Bagata.

Compte tenu de l'existence de ces potentialités, il ya lieu d'encourager toutes initiatives de prospection, exploration et production dans ce secteur.

Forces

- existence des indices virtuels et vérifiés de mercure et des ressources minières le long des rivières Kwango et Kasaï et d'hydrocarbures dans le parc de la Salonga ;
- existence du diamant alluvionnaire dans le site de Bendela/Maï-Ndombe et dans les eaux du Kwango en amont du Pont Kwango ;
- existence des services de mines et des hydrocarbures.

Faiblesses

- Absence d'études appropriées et de moyens conséquents pour l'exploitation des minerais ;
- Manque des centres de recherche ;
- Absence des ressources humaines qualifiées ;
- Insuffisance des services spécialisés de mines dans la Province.

Opportunités

- existence d'un courant électrique permanent de bonne qualité ;
- potentiel hydroélectrique à travers la Province ;
- réseau de transport diversifié.

Menaces

- exploitation frauduleuse des ressources du sous-sol et les conflits fonciers qui en résultent.
- perméabilité des frontières et la session des concessions minières à l'insu du pouvoir Provincial par le gouvernement central et les Chefs des terres.

2.2.3. EAUX DE SURFACE ET EAUX SOUTERRAINES

La Province est parcourue par de nombreux cours d'eau et lac dont les plus importants sont : (i)le fleuve Congo ; (ii) le lac Mai-Ndombe ; (iii) les rivières Kasaï, Kwilu, Kwango, Wamba, Loange, Kamutshia, Inzia, Mfimi-Lukenie, Kwenge, Lotoy, et Lokoro.

Rivière Kwilu

Forces

- Existence d'un réseau hydrographique dense et varié : ruisseaux, rivières, lacs, fleuve ;
- Existence de nombreuses sources d'eau aménageables ;
- Existence des eaux souterraines capables de produire au moyen de forage de l'eau potable ;

- Présence dans la Province des Services publics de production et de distribution d'eau comme la REGIDESO, SNHR

Faiblesses

- faible taux de desserte en eau potable (19%) ;
- vétusté des installations d'hydraulique rurale et des différents centres de la REGIDESO ;
- insuffisance des sources d'eau aménagées et protégées ;
- éloignement des sources d'eau par rapport aux sites de consommation ;
- faible utilisation des ressources en eau ;
- faible couverture en infrastructures d'eau potable ;
- insuffisance des ressources humaines qualifiées et financières.

Opportunités

- Existence des sites hydroélectriques sur les cours supérieurs des rivières Kasaï, Kwango, Kwilu, Mfimi, Lukeni, Lufuku ;
- Présence des partenaires et ONGs œuvrant dans le domaine de l'eau tels que : SANRU, UNICEF, CTB, PAEV, APEDE, INSTITUT SAINT JOSEPH, CARITAS, ADPEV, CATDR etc.
- installation d'une unité d'exploitation de gaz dans le lac Maï-Ndombe ;
- Existence des cours d'eau navigables.

Menaces

- Insuffisance de dragage des cours d'eau navigables ;
- Inondations,
- Ensablement des cours d'eaux

- Pollutions,
- Dégradation du potentiel halieutique
- Maladies hydriques.

2.2.4. AIR ET ATMOSPHÈRE

L'air de la Province du Bandundu est généralement pure car, elle est sillonnée par de nombreux cours d'eau et occupée à plus de 50% par des forêts de galerie et la forêt équatoriale, ce qui favorise une abondante photosynthèse.

La température moyenne annuelle observée s'élève à 25°C pour l'ensemble de la Province. Elle est de 30°C dans la zone de climat équatorial et varie entre 20 et 25°C dans la zone de climat tropical. La température la plus basse de la Province est observée à Kahemba, elle varie entre 16 et 28°C.

Forces

- présence de l'air pur à travers toute la Province et du vent fréquent au-dessus de nombreux cours d'eaux, lacs et forêt.
- existence des études sur les forces du vent dans différents points de la Province ;
- existence des services de la météorologie.

Faiblesses

- non exploitation des études existantes ;
- dysfonctionnement des services de la météorologie (sous-équipement, manque d'un personnel qualifié, personnel à l'âge de la retraite).

Opportunités

- Exploitation des énergies éoliennes et solaires.

Menaces

- inondations des cours d'eau, lacs, marécages et autres puits ainsi que des déchets qu'on trouve partout provoquent une pollution qui influe négativement à la pureté de l'air ;
- insalubrité dans les lieux d'habitation et le manque d'assainissement surtout en milieu urbain ;
- vents violents sont la principale cause des accidents sur le fleuve, le lac, les grandes rivières et même les habitations ;
- réchauffement climatique, risque de provoquer la désertification surtout au Sud.

2.2.5. FAUNE

La Province du Bandundu dispose des aires protégées comme le parc de la Salonga dans le Territoire d'Oshwe ainsi que des réserves forestières et de chasse notamment dans les Territoires d'Idiofa, Kasongo-Lunda, Gungu, Bagata, etc. renfermant une faune abondante et diversifiée.

Les zones forestières offrent, à la Province, des produits et des sous-produits forestiers très diversifiés: liège, bois, fourrages, plantes aromatiques, graines de pin, champignons, câpres. Leur intérêt économique est manifeste. La Province du Bandundu exporte des essences diversifiées, des champignons, des câpres et des caroubes vers Kinshasa, Brazzaville et ses environs.

La zone de production forestière la plus importante est la partie nord de la Province (Districts de Maï-ndombe et des Plateaux). Malgré ses potentialités écologiques, forestières et pastorales, elle est la plus touchée par la pauvreté et par la dégradation des ressources naturelles et des écosystèmes. Les organismes d'intervention du développement ont de plus en plus recours à une approche participative et intégrée et au concept d'agroforesterie ainsi qu'aux pratiques d'aménagement intégré.

Ayant une valeur socio-économique indéniable, les ressources agro-forestières permettent de satisfaire à l'essentiel des besoins de la population vivant en zone de forêts et riveraine. Egalement, l'agroforesterie est une filière reconnue pour l'importance du rôle tenu par les femmes. En effet, la plupart des activités de maintien et de "réhabilitation des systèmes de production, basés sur la subsistance et l'exploitation des ressources forestières, sont assumées par les femmes. En plus, la main d'œuvre employée pour la valorisation des sous-produits de la forêt est à majorité féminine. Pourtant les femmes ne sont pas suffisamment impliquées dans la dynamique de développement et leur rôle reste marginalisé, bien qu'elles doivent y être impérativement associées comme acteurs décisifs étant donné la prépondérance de leurs activités dans l'espace forestier.

Forces

Existence d'une faune abondante et diversifiée (espèces rares telles que les bonobos, les hippopotames, les éléphants, les buffles, les léopards, les phacochères, les grandes antilopes, les perroquets au bec rouge, les poissons aveugles, etc) ;

- Existence des essences et champignons diversifiés ;
- Existence des entreprises exploitant le bois ;
- Existence du code forestier ;
- présence des services de l'environnement, de la conservation de la nature et des ONG du secteur.

Faiblesses

- faible application des politiques environnementales et de conservation de la nature ;

- sous-équipement et insuffisance des ressources financières des services de l-Environnement ;
- non implication de la femme dans la dynamique de développement ;
- faible niveau de vulgarisation du code forestier.

Opportunités

- développement du secteur touristique et de la recherche scientifique ;
- conversion de la réserve de Swakibula en parc.

Menaces

- braconnage, les conflits, les épizooties, le désastre naturel ;
- pratique des feux de brousses saisonniers et incontrôlés ;
- inobservance de la législation en matière de pêche et chasse.
- rareté de certaines espèces animales (l'Ola code = simbiliki).

2.2.6. FLORE

Avec sa végétation qui va des steppes au Sud à la forêt équatoriale au Nord, le Bandundu possède à la fois une flore riche et variée avec les écosystèmes remarquables.

Foret équatorial

Forces

- présence dans la Province d'une végétation riche et diversifiée où l'on peut développer plusieurs activités notamment dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de l'industrie de bois et pâte à papier, du tourisme, des transports, de l'énergie (cas de la biomasse), et qui agit pour la stabilité de la biosphère.
- présence des services de l'environnement, de la conservation de la nature et des ONG du secteur.

Faiblesses

- exploitation forestière incontrôlée, peu profitable à la Province ;
- coupes des bois de chauffage et de carbonisation ;
- persistance des techniques archaïques (sur brulis) pour les cultures vivrières ;
- feux de brousses saisonniers et incontrôlés ;
- absence des politiques de reboisement ;

- non vulgarisation du code forestier.

Opportunités

- création des industries pharmaceutiques, de bois et pâte à papier ;
- développement du tourisme et la création des jardins botaniques, etc.

Menaces

- déboisement fréquent, la déforestation et la désertification continue au Sud ;
- réchauffement climatique ;
- rareté de certaines espèces végétales (sésame);
- exploitation clandestine de la forêt.

2.3. PROFIL SOCIAL

La mise en place d'infrastructures de base de qualité et mieux réparties géographiquement ainsi que la mise à la disposition des populations de services sociaux indispensables constituent des préalables pour renforcer l'accumulation du capital humain et apporter des solutions viables à la demande sociale à travers des investissements conséquents dans les services sociaux (éducation, santé, hydraulique, emploi, assainissement, habitat, protection sociale, culture et arts, ….).

2.3.1. FACTEURS DE STABILITÉ

La volonté du Gouvernement Provincial de renforcer cette accumulation du capital humain, à travers notamment l'amélioration de la situation sanitaire, se traduit par une allocation conséquente de ressources au secteur de la Santé, de l'habitat, de l'assainissement, de l'emploi, de la protection sociale.

2.3.1.1. SANTÉ

La Province compte 6 Districts Sanitaires dont 2 urbains et 4 ruraux, 52 Zones de Santé, 52 Hôpitaux Généraux de Référence et 1086 Centres de Santé. Une ZS compte en moyenne 21 CS et plusieurs postes de santé. Il est organisé dans les structures sanitaires (Hôpitaux et Centres de Santé), les activités des soins curatifs, préventifs, promotionnels et de réadaptation appelées soins intégrés.

Vaccination

Toutes ces structures de santé sont faiblement fréquentées par la population du fait de leur faible pouvoir d'achat.

Forces

- Existenced'une structure organisationnelle et statutaire ;
- Existence des structures de santé publiques et privées ;
- Espérance de vie à la naissance 51,9 ans ;
- Présence d'un personnel qualifié.

Faiblesses

- insuffisance, délabrement, sous équipement et éloignement des infrastructures sanitaires (cfr Enquêtes 1-2-3) ;
- infrastructures sanitaires construites en brique adobe à l'exception de l'hôpital général de référence ;
- accessibilité aux soins de qualité difficile et coût élevé des soins ;
- insuffisance du personnel médical ;
- manque des programmes de renforcement des capacités ;
- insuffisance des médecins spécialistes dans les hôpitaux ;
- salaires modiques et irrégulièrement payés ;
- inexistence de budget de fonctionnement et d'investissement ;
- Faible pouvoir d'achat de la population;
- irrégularité de subvention de l'Etat;
- faible couverture en structures de santé ;
- insuffisance des sites de surveillance dans la Province
- faible collaboration intersectorielle et intra sectorielle
- faible budget alloué au secteur Santé

- faible participation de la communauté dans la résolution des problèmes de santé.
- coût élevé et la prédominance de la vente informelle des médicaments;
- absence de planning familial ;
- instabilité du personnel formé ;
- recrudescence des maladies endémiques et épidémiques (lèpre, TBC, PALU, MPE, Konzo, Polio, onchocercose**)**

Opportunités

- développement de partenariat Gouvernement, secteur privé et partenaires techniques et financiers ;
- Existence des programmes sur le renforcement des capacités du système de santé, appuyés par les PTF
- prise en charge des soins de santé par les mutuelles de santé.

Menaces

- retrait de certains partenaires (rupture de la coopération);
- fuite des cerveaux ;
- pauvreté des ménages/ faible revenu de la population ;
- automédication ;
- monotonie alimentaire ;
- faible implication des autorités locales.
- us-coutumes défavorables ;
- mauvaise gouvernance ;

2.3.1.2. VIH/SIDA

Selon le Rapport du PNMLS de 2009, le taux de prévalence du VIH/SIDA pour le Bandundu est de 6,1%. De même, le Rapport des OMD 2010 indique que dans la Province du Bandundu, la connaissance du SIDA par les femmes est faible, soit 9,7% en 2001 et 17,8% en 2010). Cette situation est due à la faible vulgarisation sur la nature de cette maladie dévastatrice d'une part, et d'autre part au vagabondage sexuel.

Sensibilisation sur le VIH/Sida

Forces

- Existence des programmes nationaux de lutte contre le VIH/SIDA (PNMLS, PNLS), des ONGs (AMOS-CONGO) pour la prise en charge et des prestataires dans le secteur ;
- Existence des sites sentinelles et des Centres des jeunes.

Faiblesses

- Refus du dépistage du sida par les populations ;
- Taux élevé de rapports sexuels à risque (non usage des préservatifs) ;
- Insuffisance des structures de prise en charge ;

Opportunités

- Existence des programmes et projets appuyés par les PTF.

Menaces

- Mouvement migratoire incontrôlé des populations surtout au niveau des frontières (Angola et Congo Brazzaville, deux pays à taux de prévalence très élevé) ;
- Négligence et croyances rétrogrades des hommes ;
- analphabétisme d'une partie de la population ;
- retrait de partenaires de coopération.

2.3.1.3. PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNÉRABLES

Les activités ciblant les groupes vulnérables sont menées par différents acteurs : l'Etat, les ONGs, les Eglises, les Communautés de base et les Associations de Groupes Vulnérables. Cependant, la Province ne couvre qu'une infime portion de la population vulnérable surtout en milieu urbain.

Forces

- existence des structures publiques et privées d'encadrement et de prise en charge de groupes vulnérables (homes de vieillards, orphelinats…) ;
- existence d'un ministère ayant en charge les affaires sociales et humanitaires.

Faiblesses

- Faible accès aux services sociaux de base ;

- Faible prise en charge des enfants en situation difficile (enfants dans la rue, orphelins, enfants handicapés physiques et mentaux) ;
- Insuffisance et sous-équipement des structures de prise en charge et d'encadrement des groupes vulnérables ;
- Faible part du budget de l'Etat allouée à la protection sociale ;
- Faible implication des familles et des communautés de base dans la prise en charge des groupes vulnérables ;
- Insuffisance de cadres et agents qualifiés dans le suivi et l'encadrement des personnes vulnérables ;
- Insuffisance des structures spécialisées pour la prise en charge des enfants en conflit avec la loi.

Opportunités

- Existence des appuis des PTF ;
- Existence d'une solidarité familiale et communautaire.

Menaces

- Désintégration de la solidarité familiale et communautaire ;
- Pauvreté des parents ;
- Faible implication des pouvoirs publics.

2.3.1.4. EMPLOI

La Province du Bandundu offre un tableau sombre en matière d'emploi. L'informel exploité majoritairement par les femmes et quelques entreprises privées, demeure le secteur prédominant de la Province, car il occupe 92,6% de la population active et génère 61% de revenus des ménages. Dans ce domaine de l'emploi, on note l'utilisation des enfants dans les activités commerciales.

Forces

- Existence de quelques unités économiques publiques et privées ;
- Existence des industries à l'état d'abandon (SOBRABAND, HUILERIES, SCIERIES…) ;

Faiblesses

- Prédominance du secteur informel ;
- Faible implantation des entreprises publiques, privées et celles d'économies mixtes ;
- Accès difficile aux crédits ;

Opportunités

- Existence de quelques agences d'institutions financières bancaires et non bancaires (FPI, TMB…)
- développement des PMI en vue de l'exploitation des potentialités agricoles et du sous-sol;
- promotion des investissements à haute intensité en main d'œuvre (infrastructures de base) ;
- formation des jeunes aux métiers.

Menaces

- mauvais climat des affaires ;
- entrée précoce des enfants sur le marché de travail surtout les filles en particulier dans les zones rurales.

2.3.1.5. ALIMENTATION

La situation nutritionnelle de la population dans la province du Bandundu est très préoccupante. La malnutrition reste une cause de décès chez les enfants de moins de 5 ans et même les adultes surtout les femmes (Allaitantes et enceintes).

Des femmes dans le champs

L'enquête sur la maladie appelée « konzo » a été menée dans 11ZS du district de santé de Kwango (kahemba, popo, feshi, boko, kenge, kasongolunda, wambaluadi, kitenda, panzi, kajiji, kinsandji).

Au total 2.218 cas de maladie « konzo » recensés : 46,7% de sexe masculin et 53,3% de sexe féminin. Les enfants de moins de 15 ans sont plus affectés soit 73,9% que les enfants de plus de 15 ans (14,1%.)

Forces

- Forte propension à la consommation des produits locaux ;

- Présence des quelques centres de nutrition pour les enfants mal nourris ;
- Disponibilité d'espèces végétales, animales et halieutiques variées.

Faiblesses

- régime alimentaire essentiellement glucidique est pauvre en minéraux, très pauvre en protéines ; il est caractérisé par des faibles consommations de viande, d'œufs, de lait, de légumineuses riches en protéines (haricot, soja…) ;
- Déficit calorique par jour/habitant (358,13 calories);
- Situation de malnutrition très préoccupante (Taux de prévalence de la malnutrition chronique: 36,7% ; Taux de malnutrition aiguë : 16,5% ; 34,4% d'insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans avec 10,7% de sévérité)
- Insécurité et insuffisance alimentaire ;
- 21,3% seulement d'enfants de moins de 6 mois sont exclusivement allaités aux seins maternels.

Opportunités

- Disponibilité des produits agricoles à haute valeur nutritive ;
- Promotion de nouvelles spéculations vivrières (haricot, soja) ;
- Promotion de méthodes de conservation des produits alimentaires ;
- Promotion de la consommation des produits à haute valeur nutritive.

Menaces

- Monotonie et déséquilibre alimentaire ;

- Mortalité infanto-juvénile ;
- Résurgence de maladies d'origine alimentaire (konzo, kwashiorkor, béribéri…) ;
- Interdits alimentaires.

2.3.1.6. HABITAT ET URBANISME

La Province accuse un déficit en logement décent. L'accès au logement constitue un problème particulièrement dans les centres urbains à cause entre autres de la faiblesse du revenu, du coût excessif de construction et du non intervention de l'Etat dans le domaine. On observe une extension de construction en terre ou en briques adobe dans et autour des grands centres urbains. La proportion des ménages vivant dans la promiscuité est très forte tant en milieu urbain (78%) qu'en milieu rural (73%).

Bâtiment Administratif Bandundu Ville

Forces

- Existence des services d'habitat et urbanisme ;
- Existence des matériaux locaux de construction (sable, moellon, caillasse, bois…) ;
- Existence des espaces fonciers.

Faiblesses

- Absence d'un plan d'aménagement urbanistique et d'habitat;
- Promiscuité ;
- Précarité des matériaux de construction ;
- Cadre physique indécent des habitations ;
- Faible capitalisation des matériaux locaux de construction.

Opportunité

- Emergence des initiatives locales de production des matériaux locaux de construction.

Menaces

- Urbanisation anarchique ;
- Catastrophes naturelles ;
- Erosions ;
- Conflits fonciers.

2.3.1.7. ASSAINISSEMENT

La situation au niveau des populations se manifeste essentiellement par l'incapacité des ménages à accéder à un système adéquat d'évacuation des déchets solides et liquides.

Les différentes enquêtes et les résultats d'analyses épidémiologiques indiquent que la plupart des cas des maladies sont liés au mauvais état de l'environnement. Les ordures ménagères sont jetées dans les rues, les besoins naturels satisfaits dans la nature, les jeunes non sensibilisés aux vertus de la propreté, les décharges publiques inexistantes, les ouvrages de drainage d'eaux hors usage ou n'existent pas, les eaux usées coulant le long des artères. Il n'existe aucun système cohérent d'élimination des déchets spéciaux (déchets biomédicaux, plastiques, ferrailles, etc.) et le contrôle de la pollution atmosphérique fait défaut.

Forces

- Existence des services d'urbanisme, de l'habitat et d'hygiène ;
- Existence de l'Office des Voiries et Drainage (OVD) ;
- Présence de la Police d'hygiène ;
- Existence du Programme « Ecole et Village assainis ».

Faiblesses

- Insuffisance de matériels requis pour un assainissement de proximité ;
- Insuffisance d'équipements publics d'assainissement ;
- Absence d'une politique de gestion des déchets biomédicaux ;
- Inefficacité de service d'hygiène ;
- Insuffisance des toilettes dans les lieux publics (écoles, marchés, bureaux, quartiers commerciaux, ports, etc).
- Insuffisance des partenaires et autres acteurs de développement.

Opportunités

- Présence des partenaires et autres acteurs de développement concourant à l'assainissement (UNICEF) ;
- Présence des ONGD.

Menaces

- Mauvaise affectation et détournement des matériels d'assainissement mis à la disposition des structures de terrain (OVD, ONG et Equipes des jeunes) ;
- Résurgence des maladies de mains sales (diarrhée, choléra, paludisme…).

2.3.1.8. CULTURE ET ARTS

Une diversité des valeurs traditionnelles constitue un riche potentiel culturel pour la Province dont la qualité peut être exportable ou exploitée en termes de ressources touristiques.

Masque PENDE

Forces

- Diversité culturelle (folklore Pende, Tshokwe, Yaka);
- Existence des structures d'encadrement des activités culturelles (Division Provinciale de la Culture et Arts, Fonds de Promotion Culturel);
- Organisation des activités culturelles (festival national de Gungu,…) ;
- Existence de musée d'arts traditionnels à Gungu.

Faiblesses

- Non opérationnalité de FPC (Fond de Promotion Culturel) ;
- Insuffisance d'initiatives de mise en valeur du potentiel culturel ;
- Manque d'animateurs culturels qualifiés ;

Opportunités

- Appui des PTF (Alliance franco-congolaise).

Menaces

- Perte des valeurs culturelles au niveau de la communauté surtout en milieu scolaire;
- Désintéressement aux valeurs traditionnelles surtout dans le milieu des jeunes ;
- Acculturation ;
- Disparition des objets et œuvres d'arts.

2.3.1.9. VIE ASSOCIATIVE/DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE

Devant les difficultés de l'Etat de répondre aux attentes de la population, plusieurs structures communautaires ont vu le jour sous forme de mutualités, ONG, tontines et associations paysannes en vue d'assurer leur survie.

Forces

- Existence des structures d'encadrement et d'appui aux jeunes et personnes vulnérables (ONG et ONGD) ;
- Existence de plusieurs formes des structures communautaires (mutualités, associations culturelles, sportives et artistiques, chorales, groupes folkloriques, groupes des théâtres) ;
- Existence des plate- formes des ONGD (CRONG, FOLECO…).

Faiblesses

- Faible participation des organisations communautaires à la planification et à la prise de décisions ;
- Faible capacité d'appui des initiatives de communautés de base particulièrement celles des femmes et des jeunes ;
- Forte dépendance des organisations communautaires (aux ONG internationales et PTFs).

Opportunités

- Renforcement des capacités des organisations de la société civile.
- Emergence des associations féminines.

Menaces

- Marginalisation de certains groupes (pygmées…) ;
- Lutte pour le leadership ;
- Politisation des organisations communautaires.

2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT

La volonté politique du Gouvernement Provincial est celle de renforcer le système éducatif, d'améliorer les moyens de communication et les infrastructures de transport à travers les différents réseaux routier, fluvial et aérien.

2.3.2.1. EDUCATION

La Province du Bandundu dispose d'un réseau important d'enseignement primaire, secondaire, professionnel, supérieur et universitaire.

Forces

Existence des services administratifs et techniques de l'EPSP (Divisions, Coordinations, Sous-divisions, Sous-coordinations, Inspections, SECOPE, SERNIE, Comité des écoles privées agréées) ;
Existence des structures de participation communautaire (Associations et Comités des Parents) ;
Existence des structures d'appui au secteur (PAQUED) ;
Respect de la parité filles & garçons au niveau Primaire et Secondaire ;
Mesures de gratuité de minerval au niveau primaire.
Proximité des établissements scolaires ;
Existence d'un Projet « Ecole assainie ».

Faiblesses

Prolifération des acteurs privés ou confessionnels sans profil ;
Faible synergie dans les interventions Gouvernement – PTF ;

- Prise en charge des enseignants par les parents ;
- Faible part de budget public alloué au secteur ;
- Modicité des salaires et irrégularité des paiements ;
- Non viabilité de certaines écoles ;
- Délabrement et sous équipement des infrastructures scolaires ;
- Vieillissement du personnel ;
- Inexistence des bibliothèques publiques ;
- Baisse du niveau d'enseignement et corruption ;
- Insuffisance d'écoles techniques professionnelles ;
- Manque de professionnalisation de l'enseignement.

Opportunités

- développement du partenariat Etat-privés et Etat-partenaires internationaux ;
- accès aux NTIC ;
- renforcement des capacités ;
- promotion de l'enseignement universitaire.

Menaces

- fuite des cerveaux ;
- démotivation du personnel enseignant et manque d'attrait à la carrière enseignante.

2.3.2.2. MOYENS DE COMMUNICATION

La Province emploie des phonies, fax, mallette satellitaire, téléphones cellulaires, radio, télévision et Internet. Cependant, par rapport à l'ensemble de la Province, la couverture reste faible. La presse écrite est quasi inexistante dans la Province du Bandundu, cette lacune est à peine masquée par les quotidiens et hebdomadaires de la capitale, diffusés dans les grands centres.

Forces

- Présence d'une diversité des moyens de communication;
- Présence des Services étatiques (ACP, RTNC, Division PTT, Division de l'Information et Presse, SCPT), des Entreprises privées de télécommunication, des Confessions religieuses.

Faiblesses

- Faible couverture de la Province en communication ;
- Inexistence de la presse écrite et d'un Service public courrier ;
- Manque de l'internet dans la plupart des services public.

Opportunités

- Exploitation des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et Communication)

Menaces

- Faible financement des médias publics ;
- Absence de liberté d'expression ;
- Absence de professionnalisme de certains journalistes.

2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Les infrastructures de transport sont constituées des réseaux routier, fluvial et lacustre ainsi que aérien. Long de 36.000 km, le réseau routier de la Province du Bandundu comprend les routes nationales (bitumées et en terre), les routes provinciales (prioritaires et secondaires), et les routes de desserte agricole. En outre, la Province possède un important réseau fluvial et lacustre, long de 3.131 kms, et occupe la deuxième position après celui de la Province de l'Equateur.

National N°1

Par contre, le réseau aérien du Bandundu reste encore sous-développé et dispose de deux aérodromes de classe B à Bandundu-ville et à Kikwit. En plus de ces deux aérodromes, la Province compte aussi une cinquantaine des pistes d'aviation privées et publiques.

2.3.2.3.1. RÉSEAU ROUTIER

Route Kinshasa - Kikwit

Forces

- Existence d'un long réseau routier desservant toute la Province ;
- Existence des services publics s'occupant de l'entretien et de la réhabilitation : Office des Routes, DVDA et OVD.

Faiblesses

- dégradation et impraticabilité de certaines routes, ponts et ports ;
- Insuffisance du financement pour l'entretien régulier des routes ;
- Absence de signalisationroutière.

Opportunités

- Présence des partenaires,
- Présence des associations communautaires dans le sud de Bandundu,
- Présence d'une main d'œuvre abondante (cantonnage manuel) ;
- Présence de quelques entreprises privées.

Menaces

- Mauvaise mentalité des usagers ;
- Pluies abondantes
- Calamités naturelles;
- Erosions.

2.3.2.3.2. RÉSEAU FLUVIAL ET LACUSTRE

Piroguier sur le Lac Mai-Ndombe

Forces

- Cours d'eau navigables ;
- Nombre important des ports homologués (29).

Faiblesses

- Mauvais état de certains ports ;
- Non navigabilité de certains biefs ;
- Faible balisage et curage de cours d'eau ;
- Sous-exploitation des biefs navigables.

Opportunités

- Réhabilitation de la RVF ;
- Présence de SCTP (Société commerciale des transports et ports).

Menace

- Abondance des pluies et ensablement des cours d'eau navigables.

2.3.2.3.3. RÉSEAU AÉRIEN

Force

- Existence de deux aérodromes de classe B et une cinquantaine de pistes d'aviation.

Faiblesses

- Inexistence d'un aéroport moderne ;
- Insuffisance des aérodromes de classe ;

- Faible entretien des pistes d'atterrissage ;
- Manque d'équipements appropriés pour la sécurité de la navigation aérienne ;
- Absence du personnel qualifié ;
- Démotivation du personnel aéronautique ;
- Faible exploitation des pistes d'aviation.

Opportunité

- Modernisation de deux aérodromes pour la réception des aéronefs de gros tonnage.

Menace

- Insécurité dans la navigation aérienne.

Crash d'un avion de la compagnie Filair

2.4. PROFIL ECONOMIQUE

La Province du Bandundu, à vocation agricole, regorge d'énorme potentialité propice au développement de son économie avec la production des produits agro-industriels (huile de palme, le caoutchouc, …) et agro-pastorales ainsi que ceux des cultures pérennes comme le café et le cacao) et vivriers (manioc, maïs, arachides, courges, …).

Les informations fournies par le cadrage macroéconomique de la Province du Bandundu renseignent que la structure de l'économie de la Province est fortement dominée par le secteur primaire. Sa contribution au PIB s'élève à 84,7%.

Par contre, les deux autres secteurs secondaire et tertiaire sont peu développés et contribuent respectivement de 2% et 13,2% dans l'économie de la Province.

2.4.1. Composantes de l'économie de la Province

Tableau n° 5:**Production annuelle par Secteur (en millions de FC)**

PIB AUX PRIX COURANTS	2006		2007		2008		2009 Prel.		2010 Estim.	
	En millions de Fc	En % du PIB	En millions de Fc	En % du PIB	En millions de Fc	En % du PIB	En millions de Fc	En % du PIB	En millions de Fc	En % du PIB
SECTEUR PRIMAIRE	**423 013,9**	83,6	**500 461,3**	82,6	**571 475,5**	81,4	**1 076 609,6**	84,6	**1 334 811,5**	84,7
I. AGRICULTURE, PECHE et ELEVAGE	410 256,0	81,1	475 930,3	78,6	537 998,9	76,6	1 035 010,5	81,3	1 286 898,0	81,6
A. AGRICULTURE	317 252,5	62,7	327 155,3	54,0	344 664,5	49,1	685 195,8	53,8	899 304,1	57,0
B. PECHE	26 989,7	5,3	70 440,0	11,6	97 701,7	13,9	221 648,8	17,4	257 281,9	16,3
C. ELEVAGE	66 013,8	13,0	78 335,1	12,9	95 632,7	13,6	128 165,9	10,1	130 312,0	8,3
II. FORESTERIE	12 664,9	2,5	23 990,0	4,0	32 995,3	4,7	39 485,4	3,1	45 852,9	2,9
III. MINES	93,0	0,0	541,0	0,1	481,3	0,1	2 113,7	0,2	2 060,5	0,1
SECTEUR SECONDAIRE	**21 638,0**	4,3	**23 079,7**	3,8	**24 817,3**	3,5	**29 950,8**	2,4	**32 280,3**	2,0
I. PRODUCTION INDUSTRIELLE	20 163,3	4,0	21 050,5	3,5	21 976,7	3,1	22 943,7	1,8	23 953,2	1,5
II. PRODUCTION D'ELECTRICITE	100,9	0,0	134,5	0,0	155,0	0,0	319,6	0,0	407,5	0,0
III. PRODUCTION D'EAU POTABLE	268,0	0,1	372,8	0,1	439,9	0,1	1 024,0	0,1	1 290,6	0,1
IV. BTP/INFRASTRUCTURES	1 105,8	0,2	1 521,9	0,3	2 245,7	0,3	5 663,5	0,4	6 629,0	0,4
III. SECTEUR TERTIAIRE	**60 401,1**	11,9	**81 257,4**	13,4	**104 804,1**	14,9	**164 746,7**	12,9	**207 306,1**	13,2
I. SERVICES MARCHANDS	47 038,9	9,3	60 445,2	10,0	75 418,2	10,7	130 904,6	10,3	162 870,6	10,3
A. Commerce	35 615,8	7,0	48 331,2	8,0	61 868,3	8,8	116 453,0	9,1	147 910,6	9,4
B. Transports	664,2	0,1	877,3	0,1	1 812,2	0,3	2 155,6	0,2	2 108,8	0,1
C. Tourisme, hôtels, restaurant	12,0	0,0	16,9	0,0	24,3	0,0	67,3	0,0	84,2	0,0
D. Autres services marchands (y compris communications et intermédiation Financière)	10 746,9	2,1	11 219,8	1,9	11 713,5	1,7	12 228,9	1,0	12 766,9	0,8

II. SERVICES NON MARCHANDS	13 362,3	2,6	20 812,2	3,4	29 386,0	4,2	33 842,0	2,7	44 435,5	2,8
PIB AUX COUTS DES FACTEURS	505 053,0	99,8	604 798,3	99,8	701 096,9	99,8	1 271 307,0	99,9	1 574 397,8	99,9
DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	814,3	0,2	950,3	0,2	1 121,3	0,2	1 625,9	0,1	2 027,5	0,1
PIB AUX PRIX DU MARCHE	**505 867,2**	100,0	**605 748,6**	100,0	**702 218,1**	100,0	**1 272 932,9**	100,0	**1 576 425,3**	100,0

Source : Cadrage macroéconomique actualisé, Province du Bandundu, 2010

L'analyse par composante de l'économie de la Province montre que la contribution du secteur primaire est prédominante avec 84,7% en 2010. Cette situation est attribuable principalement à l'activité agricole qui contribue avec 57,0% du PIB, suivi de la pêche (16,3%) et de l'élevage (8,3%).

Au terme de l'année 2010, la contribution du secteur secondaire au PIB est faible de 2,0%. Le secteur souffre de l'insuffisance de la production d'électricité et d'eau potable. Il sied de signaler que dans ce secteur seule la production industrielle a contribué à la hauteur de 1,5%, suivi des infrastructures/BTP avec 0,4%.

L'analyse par composante de l'économie de la Province montre que la contribution du secteur primaire est prédominante avec 84,7% en 2010. Cette situation est attribuable principalement à l'activité agricole qui contribue avec 57,0% du PIB, suivi de la pêche (16,3%) et de l'élevage (8,3%).

Au terme de l'année 2010, la contribution du secteur secondaire au PIB est faible de 2,0%. Le secteur souffre de l'insuffisance de la production d'électricité et d'eau potable. Il sied de signaler que dans ce secteur seule la production industrielle a contribué à la hauteur de 1,5%, suivi des infrastructures/BTP avec 0,4%.
Quant au secteur tertiaire, sa contribution au PIB de 13,2% en 2010 est consécutive aux services marchands avec 10,3% dont le commerce intervient avec 9,4%.

2.4.1.1. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PÊCHE

La Province du Bandundu est à vocation agropastorale. Le secteur agricoleoccupe en production la première place et dispose d'une multiplicité d'exploitations de type familial, beaucoup plus nombreuses et disséminées à travers la Province. Les exploitations de type moderne ont existé dans la Province et se trouvent aujourd'hui presque toutes abandonnées à la suite de la zaïrianisation, la privatisation de certaines unités de production, les pillages, l'instabilité de la monnaie nationale et la faible compétitivité des cultures de rente telles que le café, l'hévéa, cacao, palmier élaeis, etc.

Les principales productions agricoles sont : le manioc, le maïs, l'arachide, la courge, le riz, le haricot et le niébé, la banane plantain, la banane de table, patate douce, l'igname, la pomme de terre, le millet, le sésame ainsi que les légumes et les fruits divers.

Concernant l'élevage, le milieu physique de Bandundu, fait des savanes herbeuses, est dans son ensemble favorable à l'élevage.

Quant à la pêche, la Province du Bandundu dispose d'un potentiel halieutique important avec d'énormes possibilités pour le développement de la pêche semi-industrielle et industrielle dans les rivières, affluents et lac particulièrement au Nord de la Province. De même, la Province du Bandundu est favorable à la pisciculture suite à son climat tropical. Cette activité connaît une certaine proportion dans le Kwango, le Kwilu et les Plateaux.

2.4.1.1.1. AGRICULTURE

Force

- Existence de vastes superficies des terres arables pour pratiquer une agriculture intensive et extensive ;
- Existence des structures d'encadrement ;
- Existence des voies de communication (terrestre, fluviale et lacustre) ;
- Main d'œuvre agricole abondante ;

- Diversité de variétés ;
- Semences améliorées ;
- Installation des CARGE (conseil agricole rural de gestion) au sein des territoires.

Faiblesses

- Outils rudimentaires ;
- Production d'autosubsistance ;
- Insuffisance des semences améliorées ;
- Faible encadrement des paysans ;
- Faible renforcement de capacité et recyclage agri-rural ;
- Insuffisance des centres semenciers ;
- Insuffisance d'équipements ;
- Non mécanisation de l'agriculture ;
- Faiblesse de prix aux producteurs ;
- Inexistence des structures de transformation et conservation ;
- Non-respect du calendrier agricole ;
- Manque de crédit agricole ;
- Existence du troc ;
- Difficultés d'évacuation (Délabrement des routes de desserte agricole).

Opportunités

- Mécanisation de l'agriculture (existence des tracteurs dans la Province) ;
- Relance de la production agro-industrielle ;
- Disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée.

Menaces

- Conflits coutumiers ;
- Calamités naturelles ;
- Exode rurale ;
- Réchauffement climatique ;
- Attrait vers les activités spéculatives, surtout minières (exploitation artisanale des minerais) ;
- Feux de brousse.

2.4.1.1.2. ELEVAGE

Ferme

Forces

- Existence des prairies de bonne qualité favorable à l'élevage de toutes les spéculations ;
- Existence du secteur moderne (JVL, ORGAMAN, Missionnaires catholiques).

Faiblesses

- Déficit de la production animale par rapport à la demande (11.837 tonnes contre 21.129 t);
- Rareté des produits vétérinaires ;

Opportunités

- Savanes herbeuses et prairies disponibles et variées ;
- Promotion du partenariat public – privé.

Menaces

- épizooties,
- calamités naturelles,
- Réchauffement climatique
- conflits fonciers persistants, etc.

2.4.1.1.3. PÊCHE

Sur la rivière Kasai

Forces

- Existence de plusieurs variétés des produits de la pêche ;
- Existence de nombreux biefs poissonneux ;
- Existence des structures d'encadrement des pêcheurs (l'ONG APEFE dans le Maï-Ndombe…) ;

Faiblesse

- Prédominance de la pêche artisanale
- Absence des structures appropriées et des équipements modernes pour pratiquer la pêche industrielle ou semi-industrielle ;
- Sous exploitation du potentiel halieutique existant ;
- Absence des investisseurs et professionnels de pêche ;
- Insuffisance des structures d'encadrement des pêcheurs ;

- Absence des techniques de conservation et de transformation des poissons.

Opportunités

- développement du partenariat avec le secteur privé professionnel de pêche pour l'exploitation des biefs halieutiques de la Province ;
- Lobbying pour la promotion de la pêche semi-industrielle et industrielle ;
- Existence de la main d'œuvre locale dans le secteur.

Menaces

- Pollution des rivières, affluents et lacs par la pratique de pêche non autorisée
- Non respect de la législation dans le domaine de la pêche.

2.4.1.1.4. LA PISCICULTURE

Forces

- Existence de nombreux cours d'eau ;
- Existence des étangs aménagés (Territoires de Masi-Manimba, Bulungu, Idiofa et Gungu, Bandundu/ville).

Faiblesses

- Manque d'alevins à haut rendement ;
- Insuffisance d'encadrement de la population dans le domaine ;
- Manque d'outillages appropriés (motopompe) ;
- Manque d'intrants (aliments appropriés).

Opportunités

- Existence d'anciens centres piscicoles à réhabiliter ;
- Partenariat Province –Privé- Bailleurs
- Introduction du Tilapia Nilotica plus productif que les Tilapia Macrochir et Melanopleurs permet d'obtenir des rendements plus élevés.

Menaces

- Vol
- Calamités naturelles
- Présence des rapaces, serpents, carnivores etc.

2.4.1.2. MINES

Il existe dans la Province du Bandundu les indices du diamant et d'autres minerais tels que le phosphate, le nickel, le gypse, la chaux ainsi que les hydrocarbures essentiellement dans le Maï-Ndombe.

Forces

- Existence d'indices des produits miniers ;
- Existence d'une structure de gestion (Division Provinciale de Mines) ;
- Existence des concessions minières ;
- Exploitation du diamant alluvionnaire dans les sites de Bendela, Ibey, Mubi etc. sur la rivière Kasaï, sur les eaux du Kwango (Pont Kwango, Popokabaka, Kasongo-Lunda, Tembo, Wamba etc..) et à Kahemba.

Faiblesses

- Exploitation artisanale du diamant ;
- Faible production ;
- Insuffisance des comptoirs et maisons d'achat du diamant dans la Province ;
- Insuffisance d'expertise au niveau de la Province ;
- Absence de prospection.

Opportunités

- Organisation des études prospectives ;
- Exploitation des ressources énergétiques ;
- Existence de réseau de transports.

Menaces

- Conflits fonciers, coutumiers et interethniques surtout à la frontière avec l'Angola ;
- Tracasseries administratives et policières
- Fraude et contrebande minières.

2.4.1.3. COMMERCE

Le commerce constitue un des secteurs importants de la Province du Bandundu. Une grande partie de ces activités commerciales évolue dans l'informel. La commercialisation des produits agricoles, d'élevage et de pêche s'effectue essentiellement avec la Ville Province de Kinshasa.

Embarcation des marchandises et des personnes

Forces

- Existence des structures commerciales et des voies de communication ;
- Existence de quelques initiatives privées en matière de création des unités économiques ;
- Existence d'une demande solvable ;
- Disponibilité des produits locaux à commercialiser.

Faiblesses

- Insuffisance d'intermédiaires financiers ;
- Impraticabilité de certaines voies de communication ;
- Pratique de troc.

Opportunités

- Esprit d'entreprenariat au sein de la population ;
- Promotion du climat des affaires;
- Adaptation du code des investissements à la décentralisation.

Menaces

- Tracasseries administratives et policières,
- Non-respect de la loi dans le domaine du commerce (commerce triangulaire, exercice du petit commerce par les étrangers, concurrence déloyale etc.).

2.4.1.4. INDUSTRIE

Le secteur industriel dans la Province du Bandundu est peu développé. Il existe quelques petites unités de transformation (savonneries, huileries artisanales, briqueteries, minoteries…).

Forces

- Existence d'un important potentiel énergétique (cours d'eaux et chute) ;
- Existence des ressources du sol et du sous-sol ;
- Existence des voies de communication (réseaux routier, aérien, fluvial et lacustre) ;

- Existence d'une main d'œuvre abondante.

Faiblesses

- Fermeture de plusieurs unités de production (cas des huileries, scieries et ateliers mécaniques) ;
- Vétusté, obsolescence et détérioration des infrastructures industrielles ;
- Manque de financement.

Opportunités

- Présence des industries abandonnées, travaillant au rabais ou en arrêt ;
- Promotion des institutions financières et bancaires ;
- Existence d'un code des investissements incitatif, code forestier et minier ;
- Partenariat public – privé.

Menaces

- Faible desserte en courant électrique ;
- Faible attractivité

2.4.1.5. ENERGIE

La fourniture du courant électrique est assurée par des centrales thermiques, micro barrages, des groupes électrogènes, panneaux solaires et par Inga pour la Ville de Bandundu.

Forces

- Sources variées d'énergies surtout renouvelables ;
- Disponibilité de l'énergie électrique d'Inga dans la ville de Bandundu ;
- Existence des micro-barrages hydro-électriques privés (cas des prêtres à Kasanza /Territoire Gungu, Ifwanzondo et combilim /Territoire d'Idiofa, Kikwit et Feshi et Mission Catholique de Ngondi/ territoire de Masi Manimba).

Faiblesses

- Faible extension et sous-utilisation du courant d'Inga ;

- Faible pouvoir d'achat de la population.

Opportunités

- Présence de plusieurs chutes dans la Province pour l'érection des barrages et micro-barrages (KAKOBOLA, GUILLAUME, MAFUJI, GIFUJI, etc…) ;
- Production de l'énergie éolienne dans le Maï-Ndombe et les Plateaux ;
- Exploitation du pétrole dans le Maï-Ndombe, Bagata ;
- Production du carburant à l'aide de biomasse ;
- Exploitation du Gaz dans le lac Maï-Ndombe ;
- Installation des stations solaires et éolienne ;
- Existence des centrales thermiques en arrêt (Inongo, Kenge, Gungu).

Menaces

- Rupture intempestive du courant ;
- Vieillissement des installations thermiques existantes.

2.4.1.6. TOURISME

La Province du Bandundu compte plusieurs sites touristiques notamment: le Lac Maï-Ndombe, le parc national de Salonga-sud hébergeant les éléphants blancs, les réserves de chasse, les réserves d'hippopotames à Mangaï et les gorges de la Lukuila à Gungu. L'infrastructure hôtelière se développe peu à peu dans la Province.

Les Hippopotames dans le Kwilu

Forces

- Existence de nombreux sites touristiques ;
- Existence des Services publics du Tourisme ;

Faiblesses

- Insuffisance d'infrastructures d'accueil (hôtels, agences de voyage, routes,…) ;
- Absence d'une politique provinciale et locale du secteur ;
- Absence d'un personnel qualifié.

Opportunités

- Existence de voies de communication ;
- Existence d'infrastructures non achevées (hôtel du lac à Inongo, …) ;
- Présence des plages en saison sèche.

Menaces

- Braconnage dans les réserves de chasse ;
- Tracasseries administrative et policière.

2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE

La Province du Bandundu dispose de potentialités naturelles importantes. Jadis, cette Province était parmi les grands producteurs d'huile de palme et alimentait la ville Province de Kinshasa, les deux Provinces du Kasaï et le Katanga par le port d'Ilebo qui est le terminus de la voie ferrée Lubumbashi-Ilebo. La fermeture notamment de la société ex PLZ Lusanga et d'autres usines d'huile de palme n'a fait que nuire à la province en réduisant le pouvoir d'achat des populations.

2.4.2.1. VENTE DES BIENS ET SERVICES À L'EXTÉRIEUR (EXPORTATIONS)

Tableau n° 6 : PRODUCTION EXPORTEE DE LA PROVINCE

PRODUITS	2006		2007		2008		2009		2010	
	Volume en Tonnes	Valeur en millions FC	Volume en Tonnes	Valeur en millions FC	Volume en Tonnes	Valeur en millions FC	Volume en Tonnes	Valeur en millions FC	Volume en Tonnes	Valeur en millions FC
A. AGRICOLES	**233,8**	**158,4**	**637,4**	**506,1**	**866,9**	**813,1**	**753,6**	**842,3**	**785,4**	**981,6**
CAFE ROBUSTA	133,8	91,1	325,3	249,2	362,3	382,5	230,7	222,7	242,3	259,6
CAFE ARABICA	96,4	63,5	168,0	119,9	224,0	216,2	240,3	317,9	252,3	370,7
HUILE DE PALME	3,4	0,6	32,3	7,8	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0
GRAINES ELAIS	0,1	1,2	0,2	3,0	0,6	10,4	0,1	3,4	0,1	10,4
GRAINE DES PALMIER	0,2	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SESAME	0,0	0,0	0,4	3,5	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0

TABACS BRUTS EN FEUILLES	0,0	0,0	111,3	122,7	280,0	203,8	282,5	298,3	290,7	340,8
B. MINIERS	**0,056**	**3 028,4**	**0,057**	**3 163,9**	**0,048**	**3 017,6**	**0,033**	**1 684,8**	**0,050**	**3 127,5**
DIAMANT	0,056	3 028,4	0,057	3 163,9	0,048	3 017,6	0,033	1 684,8	0,050	3 127,5
C. INDUSTRIELS	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
D. REGNE ANIMAL	**0,0**	**0,0**	**6,0**	**0,6**	**38,5**	**12,2**	**38,6**	**17,7**	**38,8**	**19,8**
PEAUX DES CARP	0,0	0,0	6,03	0,63	15,0	1,68	15,03	2,44	15,1	2,72
PEAUX DES BOVINS	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0	0,0
PEAUX DES BETES	0,0	0,0	0,0	0,00	23,50	10,5	23,5	15,30	23,66	17,1
E. BOIS (M3)	**18 267,8**	**1 784,1**	**21 801,6**	**2 612,3**	**18 248,8**	**2 941,8**	**40 620,9**	**8 493,4**	**42 144,2**	**9 785,2**
GRUMES	18 261,8	1 783,3	21 792,7	2 611,1	18 248,8	2 941,8	40 620,9	8 493,4	42 144,2	9 785,2
SCIAGES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PLACAGES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FOURCHES	6,0	0,9	8,9	1,1	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0
Total Exportations de biens OCC		**4 970,9**		**6 282,9**		**6 784,7**		**11 038,2**		**13 914,1**

Autres Exportations de B&S		**19 811,7**		**80 541,7**		**83 839,9**		**96 415,9**		**107 065,8**
TOTAL GENERAL VALEUR		**24 782,6**		**86 824,6**		**90 624,5**		**107 454,1**		**120 979,9**

Source : Cadrage macroéconomique, province du Bandundu, 2010

Les exportations de la Province pour l'année 2010 sont estimées à 120.979.900.000Francs congolais, soit l'équivalent à 142 .329.294,12 USD. De ces exportations, les autres biens et services ont atteint 107.065,8 millions de Fc en 2010, tandis que les exportations des biens contrôlés par l'Office Congolais de Contrôle (OCC) se sont élevées, pour la période sous analyse, à 13.914,1 millions de Fc.

Parmi les produits sous contrôle de l'OCC en 2010, les bois de grumes sont prédominants avec 9.785,2 millions de Fc, suivi du diamant (3.127,5 millions de Fc) et des produits agricoles (981,6 millions de Fc). En effet, l'huile de palme qui faisait autrefois la fierté de la Province a cédé sa place aux produits tels que le café (arabica et robusta) et le tabac brut en feuille. Ces produits sont, en majorité, destinés à la Ville Province de Kinshasa et à Brazzaville qui sont les grands marchés de consommation les plus proches de la Province.

2.4.2.2. ACHATS DES BIENS ET SERVICES VENANT DE L'EXTÉRIEUR (IMPORTATIONS)

Tableau n°7 : VALEURS DES IMPORTATIONS (EN MILLIONS DE FC)

	2006			2007			2008		
	Quantité [Casier]	Unité [FC/casier]	Valeur	Quantité [Casier]	Unité [FC/casier]	Valeur	Quantité [Casier]	Unité [FC/casier]	Valeur
BOISSONS			**2 062**			**2 189**			**2 036**
Primus	125 020	7 200	900	130 500	8 000	1 044	127 425	8 000	1 019
Turbo -King	24 500	7 200	176	30 010	8 000	240	28 107	8 000	225
Mutzing	110	8 000	1	140	9 000	1	132	9 000	1
Guiness	125	9 000	1	145	10 000	1	189	10 000	2
Skol	89 430	7 200	644	80 350	8 000	643	72 249	8 000	578
Doppel	45 187	7 200	325	30 485	8 000	244	25 101	8 000	201
Tembo	1 925	7 200	14	2 000	8 000	16	1 200	8 000	10
	[Carton]	[FC/carton]		[Carton]	[FC/carton]		[Carton]	[FC/carton]	
TABBAC			**439**			**443**			**447**
Tombaco - Légère	200	113 188	23	150	113 188	17	100	161 118	16
Ambassade	30	278 028	8	25	278 028	7	15	290 000	4
Stella Filtre	128	130 000	17	125	130 000	16	120	140 000	17
Stella Jaune	20	180 000	4	30	180 000	5	27	189 000	5

Stella Blonde	180	140 000	25	200	140 000	28	200	150 000	30
Super match	6 050	60 000	363	6 150	60 000	369	6 225	60 150	374
	[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]	
PRODUITS ALIMENTAIRES			**126 991**			**141 714**			**282 714**
riz blanc	1 470	250	368	1 985	500	993	2 502	600	1 501
farine de froment	110 250	378	41 675	123 750	511	63 236	135 000	889	120 015
haricot multicol	15	480	7	52	800	42	106	1 000	106
sucre cristalisé	129 684	560	72 623	129 901	460	59 754	191 551	700	134 086
	[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]	
poisson de mer	2 450	1 200	2 940	2 651	1 400	3 711	2 832	2 000	5 664
	[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]	
sel marin	41 684	225	9 379	55 912	250	13 978	71 140	300	21 342
	[pièce]	[FC/pièce]		[pièce]	[FC/pièce]		[pièce]	[FC/pièce]	
PLASTICS			**32**			**59**			**79**
chaise	3 000	5 000	15	4 106	6 500	27	5 000	7 000	35
bassins	2 560	2 300	6	2 880	2 250	6	3 200	3 600	12
sceaux	9 796	1 100	11	9 897	2 600	26	10 000	3 200	32
	[Carton]	[FC/carton]		[Carton]	[FC/carton]		[Carton]	[FC/carton]	
NETOYANTS ET DE BEAUTEUX			**532**			**772**			**865**
savon extra clean	2 857	6 250	18	33 297	6 560	218	36 997	6 960	257

savon brillant	39 611	9 200	364	40 016	9 400	376	40 521	9 660	391
dentifrice	32 806	3 200	105	33 140	3 400	113	33 474	3 600	121
poudre vague	29 755	1 500	45	30 735	2 100	65	31 712	3 000	95
	[balot]	[FC/balot]		[balot]	[FC/balot]		[balot]	[FC/balot]	
TEXTILE			**6 944**			**8 301**			**11 482**
piece wax hollandais	3 586	625 000	2 241	3 623	635 000	2 301	3 660	650 000	2 379
wax hizulukable	3 684	260 000	958	3 722	280 000	1 042	3 760	300 000	1 128
chemise homes	19 796	127 225	2 519	20 000	130 000	2 600	20 200	135 000	2 727
singlet	3 260	69 260	226	4 585	76 950	353	5 250	85 500	449
friperies	10 000	75 000	750	13 000	80 000	1 040	15 000	120 000	1 800
autres	12 270	20 400	250	19 165	50 400	966	37 486	80 000	2 999
	[sac]	[FC/sac]		[sac]	[FC/sac]		[sac]	[FC/sac]	
MATERIAUX DE CONSTRUCTION			**201**			**423**			**995**
Ciment gris	6 000	6 000	36	8 000	6 000	48	15 000	13 000	195
tôles ondulées	30 000	5 500	165	50 000	7 500	375	100 000	8 000	800
	[littre]	[FC/littre]		[littre]	[FC/littre]		[littre]	[FC/littre]	
HYDROCARBURES			**8 452**			**18 025**			**8 430**
Circuit officiel									
Pétôlelamp	170 353	960	164	179 948	1 114	200	157 181	1 216	191
Essence	1 490 724	982	1 464	1 936 640	1 146	2 219	1 456 991	1 251	1 822
Gazoil	6 733 217	973	6 551	13 405 276	1 133	15 188	4 841 637	1 237	5 987

Circuit officiel									
Pétrole lampe	45 000	960	43	72 000	1 114	80	68 000	1 216	83
Essence	100 000	982	98	126 000	1 146	144	120 000	1 251	150
Gazoil	135 000	973	131	170 000	1 133	193	159 000	1 237	197
TOTAL IMPORTATIONS			**145 652**			**171 927**			**307 046**

	2009			2010		
	Quantité [Casier]	Unité [FC/casier]	Valeur	Quantité [Casier]	Unité [FC/casier]	Valeur
BOISSONS			**2 582**			**2 901**
Primus	129 000	10 000	1 290	130 613	11 100	1 450
Turbo -King	28 500	10 000	285	28 856	11 100	320
Mutzing	135	13 000	2	137	13 650	2
Guiness	195	13 500	3	197	14 000	3
Skol	73 500	10 000	735	74 419	11 100	826
Doppel	25 500	10 000	255	25 819	11 100	287
Tembo	1 220	10 000	12	1 235	11 100	14
	[Carton]	[FC/carton]		[Carton]	[FC/carton]	
TABBAC			**516**			**577**
Tombaco - Legere	102	175 000	18	103	180 000	18
Ambassade	16	320 000	5	16	340 000	6

Stella Filtre	125	180 000	23	127	200 000	25
Stella Jaune	27	220 000	6	28	245 000	7
Stella Blonde	205	185 000	38	208	200 000	42
Super match	6 318	67 500	426	6 397	75 000	480
	[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]	
PRODUITS ALIMENTAIRES			**352 245**			**396 633**
riz blanc	2 540	750	1 905	2 571	830	2 134
farine de froment	137 000	1 100	150 700	138 713	1 225	169 923
haricot multicol	110	1 250	138	111	1 400	156
sucre cristalisé	194 400	850	165 240	196 830	945	186 004
	[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]	
poisson de mer	2 875	2 500	7 188	2 911	2 775	8 078
	[tonne]	[FC/Kg]		[tonne]	[FC/Kg]	
sel marin	72 200	375	27 075	73 103	415	30 338
	[pièce]	[FC/pièce]		[pièce]	[FC/pièce]	
PLASTICS			**92**			**104**
chaise	5 075	8 000	41	5 138	8 885	46
bassins	3 250	4 250	14	3 291	4 720	16
sceaux	10 150	3 750	38	10 277	4 175	43
	[Carton]	[FC/carton]		[Carton]	[FC/carton]	
NETOYANTS ET DE BEAUTEUX			**1 037**			**1 166**

savon extra clean	37 550	7 500	282	38 019	8 325	317
savon brillant	41 130	11 500	473	41 644	12 770	532
dentifrice	33 975	4 750	161	34 400	5 275	181
poudre vague	32 200	3 750	121	32 603	4 165	136
	[balot]	[FC/balot]		[balot]	[FC/balot]	
TEXTILE			**14 235**			**16 005**
piece wax hollandais	3 715	750 000	2 786	3 761	832 845	3 133
wax hizulukable	3 815	375 000	1 431	3 863	416 423	1 609
chemise homes	20 500	165 000	3 383	20 756	183 226	3 803
singlet	5 330	123 996	661	5 397	137 694	743
friperies	15 225	155 000	2 360	15 415	172 120	2 653
autres	38 050	95 000	3 615	38 526	105 494	4 064
	[sac]	[FC/sac]		[sac]	[FC/sac]	
MATERIAUX DE CONSTRUCTION			**1 185**			**1 332**
Ciment gris	15 225	14 500	221	15 415	16 102	248
tôles ondulées	101 500	9 500	964	102 769	10 550	1 084
	[littre]	[FC/littre]		[littre]	[FC/littre]	
HYDROCARBURES			**10 207**			**11 485**
Circuit officiel						
Pétrôle lamp	159 500	1 750	279	161 494	1 945	314
Essence	1 478 845	1 500	2 218	1 497 331	1 665	2 493

Gaz oïl	4 914 265	1 450	7 126	4 975 693	1 612	8 021
Circuit officiel						
Pétrole lamp	69 025	1 450	100	69 888	1 615	113
Essence	121 800	1 650	201	123 323	1 835	226
Gazoil	161 390	1 750	282	163 407	1 945	318
TOTAL IMPORTATIONS			**382 098**			**430 203**

Source : Cadrage macroéconomique, province du Bandundu, 2010

Au terme de l'année 2010, les biens et produits importés dans la Province du Bandundu se sont chiffrés à 430.099 millions de Fc. Cette situation est attribuable aux produits alimentaires qui s'élèvent à 396.633 millions de Fc dont 186.004 millions de Fc pour le sucre cristallisé, 169.923 millions de Fc pour la farine de froment et 30.338 millions de Fc pour le sel marin qui constituent les principaux produits que la Province importe pour sa population.

Concernant les textiles, les importations ont totalisé 16.005 millions de Fc et celles des hydrocarbures, constitués de trois quart du gasoil, se sont élevées à 11.485 millions de Fc pour la même période sous analyse.

Les autres importations constituées de boissons, du tabac, du plastic et des matériaux, se sont chiffrées globalement à 6.080 millions de Fc.

2.4.2.3. LES TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS

Tableau n°8 : RECETTES DE LA PROVINCE

	2007		2008		2009		2010 Est.	
	En millions de Fc	en % du PIB	En millions de Fc	en % du PIB	En millions de Fc	en % du PIB	En millions de Fc	en % du PIB
RECETTES ET DONS	**30 143,58**	**4,98**	**44 015,46**	**6,27**	**64 691,67**	**5,08**	**82 302,04**	**5,22**
I. RECETTES	**21 914,86**	**3,62**	**32 618,33**	**4,65**	**47 252,08**	**3,71**	**59 907,60**	**3,80**
Solde au 31/12	0,92		0,00		0,00		0,00	
Recettes rétrocédées	1 147,15	**0,19**	3 912,45	**0,56**	14 117,31	**1,11**	14 723,25	**0,93**
Recettes d'intérêt commun	119,12	**0,02**	111,93	**0,02**	306,09	**0,02**	974,79	**0,06**
Taxes spécifiques	1,01	**0,00**	0,91	**0,00**	20,00	**0,00**	101,84	**0,01**
Recettes exceptionnelles	21,88	**0,00**	43,58	**0,01**	179,60	**0,01**	834,94	**0,05**
Budget annexe	2,18		0,00		0,00		0,00	
Transferts fonctionnement services déconcentrés	26,91		0,00		0,00		111,78	
Transferts salaires services décentralisés	17 800,99	**2,94**	24 169,77	**3,44**	26 783,82	**2,10**	36 676,55	**2,33**
Transferts salaires autres services déconcentrés	2 794,70	**0,46**	4 379,67	**0,62**	5 845,27	**0,46**	6 484,45	**0,41**

II. DONS	**8 228,71**	**1,36**	**11 397,13**	**1,62**	**17 439,59**	**1,37**	**22 394,45**	**1,42**
Pour financement de dépenses courantes	5 529,19	**0,91**	8 893,10	**1,27**	13 090,73	**1,03**	16 801,82	**1,07**
dont: aide humanitaire	*491,33*	**0,08**	*667,96*	**0,10**	*1 289,37*	**0,10**	*1 654,89*	**0,10**
Pour financement d'investissements	2 699,53	**0,45**	2 504,03	**0,36**	4 348,85	**0,34**	5 592,63	**0,35**

Source : Cadrage macroéconomique, province du Bandundu, 2010

Pendant l'année 2010, les transferts entrants dans la Province se sont situés à 82.302,04 millions de Fc dont 59.907,6 millions de Fc pour les recettes et 22.394,45 millions de Fc pour les dons.

Concernant les recettes, il convient de signaler les niveaux contributifs des transferts des salaires des services décentralisés qui s'élèvent à 36.676,55 millions de Fc, à 14.723,25 millions de Fc pour les recettes rétrocédées et à 6.484,45 millions de Fc pour les transferts des salaires de services déconcentrés. Cette situation de primauté de transfert des salaires se justifierait par le fait d'un nombre considérablement élevé des établissements scolaires et supérieurs dans la Province. De même, l'existence de plusieurs programmes et projets appuyés par des partenaires techniques et financiers ne peut que confirmer l'importance des transferts des salaires s'ils sont capturés par le système bancaire.

Quant aux dons, ils sont constitués essentiellement de financement des dépenses courantes qui se chiffrent à 16.801,82 millions de Fc et par la moindre mesure du financement d'investissement à 5.592,63 millions de Fc.

Il sied de noter que la plupart des données relatives aux transferts entrants de la diaspora au profit des ménages de la Province n'ont pas été rendues disponibles lors de l'élaboration du profil économique. Ce qui requiert la nécessité de procéder à des enquêtes approfondies en vue de réajuster éventuellement le calcul sur le revenu de la Province.

2.4.2.4. LES TRANSFERTS FINANCIERS SORTANTS

Par manque de données relatives aux transferts financiers sortants, la valeur de ceux-ci sera par hypothèse, le dixième du montant des transferts entrants, soit 8.230,2 millions de Fc.

2.4.2.5. CALCUL DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE

Le revenu territorial provincial est obtenu par la différence des sommes entre les flux entrants et les flux sortants. Si les premiers flux sont constitués des recettes de la province et des exportations des biens et services, les seconds le sont en importations et le 1/10ème des transferts entrants. Mathématiquement, la formule se traduit comme suit :

Revenu territorial = *Exportations + transferts entrants – Importations – Transferts sortants*

Tableau 9 : COMPOSANTES DU CALCUL DU REVENU TERRITORIAL

Rubrique	2010 (en millions deFC)
Exportations	120979,9
Importations	430203
Transferts entrants	82302
Transferts sortants	8230,2
Revenu Territorial	**-235.151,3**

Revenu Territorial de la Province :
(120.979,9 + 82.302) – (430.203 + 8230,2) = -235.151,3

SCHEMA DES FLUX FINANCIERS

« D'où vient l'argent, et où va l'argent de la Province du Bandundu ? »

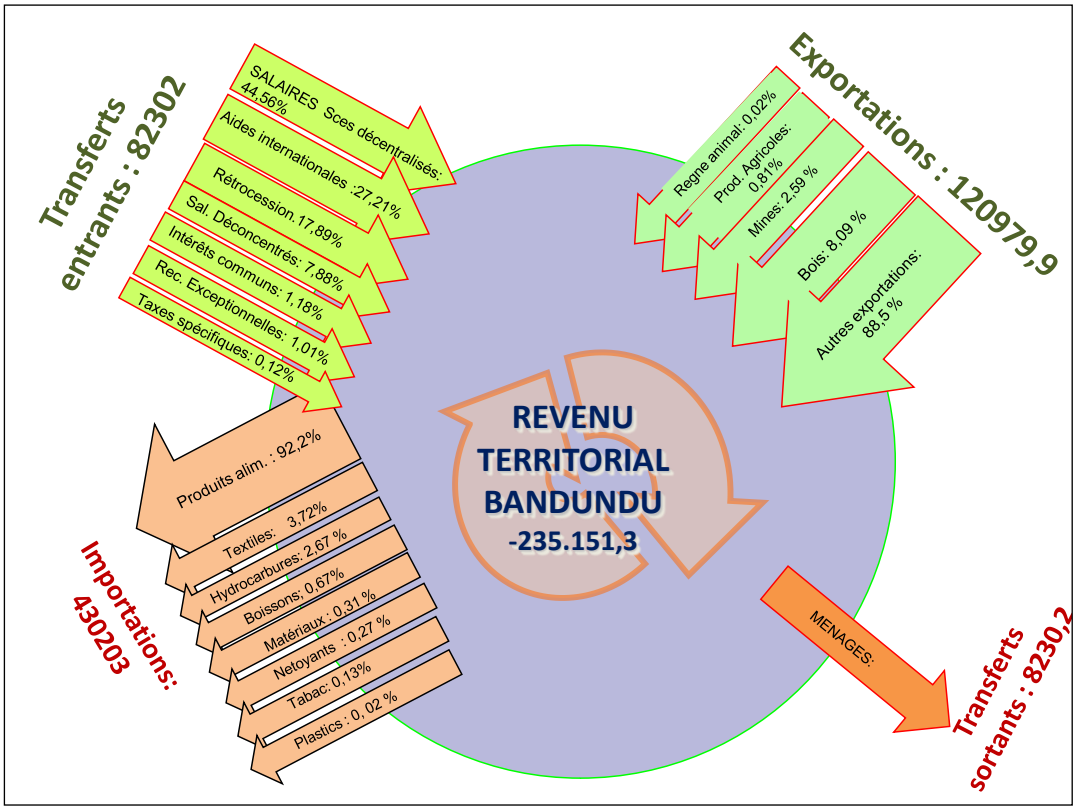

Du schéma des flux financiers ci-haut, il est indiqué que les sources de provenance de recettes de la Province du Bandundu sont constituées principalement des exportations et des transferts financiers entrants.

Concernant les exportations des produits de la Province, le cadrage macroéconomique de 2010 révèle que sur un total estimé de 120.979,9 millions deFrancs congolais, représentant 142 .329.294,12 dollars américains, les produits sous contrôle de l'Office Congolais de Contrôle (OCC) sont constitués des bois de grumes, du diamant et des produits agricoles comme le café (arabica et robusta) et le tabac brut en feuille. Les autres produits contribuant à ces exportations de la Province sont le manioc, le maïs, l'arachide, la courge, les bovins, les caprins et les ovins.

Quant aux des transferts financiers entrants, les recettes proprement dites s'élèvent à 59.907,6 millions et les dons affichent 22.394,45 millions sur un total de 82.302,04 millions de Francs congolais. Il est à noter qu'au courant de l'année 2010, les transferts des salaires des services décentralisés représentant 44,56% et les recettes rétrocédées (17,89%) constituent les principaux éléments des recettes de la Province. Cependant, les dons ne sont que constitués des financements pour dépenses courantes à 20,41% et des financements pour des dépenses en capital à 6,80%.

De même, il est démontré dans le schéma des flux financiers que l'argent de la Province va notamment dans les achats des biens et produits importés de l'extérieur de la Province, ainsi que par les différents transferts financiers sortants de la Province qu'il est difficile présentement à capter.

En effet, durant l'année 2010, les biens et produits importés dans la Province du Bandundu ont atteint 430.099 millions de Fc, soit 3,5

fois supérieur des produits exportés. Il y a lieu de signaler que de ces importations de la Province, les produits alimentaires représentent 92,2% de l'ensemble des biens importés s'élevant à 396.633 millions de Fc dont 186.004 millions de Fc pour le sucre cristallisé, 169.923 millions de Fc pour la farine de froment et 30.338 millions de Fc pour le sel marin. Concernant les textiles, les importations ont totalisé 16.005 millions de Fc et celles des hydrocarbures 11.485 millions de Fc constitués de trois quart du gasoil. Les autres importations constituées de boissons, du tabac, du plastic et des matériaux, se sont chiffrent globalement à 6.080 millions de Fc.

Compte tenu de la difficulté d'obtenir les informations sur les transferts financiers sortants de la Province, ces derniers sont estimés à un dixième des transferts financiers entrants et représentent 8.230,3 millions de Fc.

Leçons à tirer : en vue d'accroître son Revenu Territorial, la Province devra formuler des politiques stratégiques visant à maximiser ses principales exportations et les transferts entrants tout en s'appuyant sur ses immenses potentialités, ses atouts et ses diverses opportunités de développement et en réduisant très sensiblement certaines importations pendant la mise en œuvre de ce Plan Quinquennal.

2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)

A ce jour, le niveau d'atteinte des OMD dans la Province du Bandundu se présente graphiquement comme suit :
Pour ce qui est de la lutte contre la faim, la proportion des enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale est passée de 34% en 2001 à 26% en 2010. Ce qui est encore faible pour l'atteinte de l'OMD.

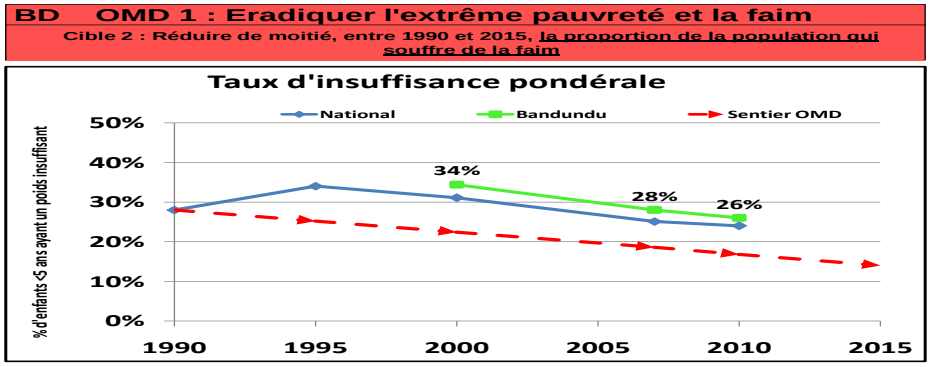

Concernant l'éducation, l'efficacité interne du système éducatif et les conditions d'accueil des élèves présentent des progrès qui situeraient la Province sur le sentier de l'atteinte de l'OMD. Le taux net de fréquentation est passé de 57% en 2001 à 8O% en 2010.
En ce qui concerne l'élimination des disparités entre filles et garçons, elle sera probablement une réalité au niveau du primaire et du secondaire.

BD OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

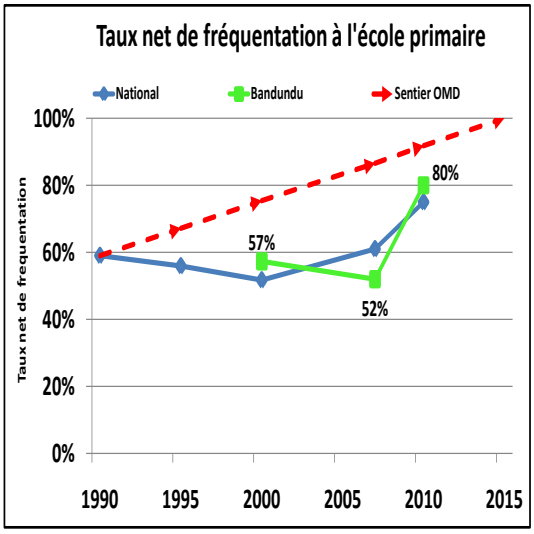

BD OMD 3: Promouvoir l'égalité des sexes

Cible4: Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire/secondaire d'ici à 2005, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

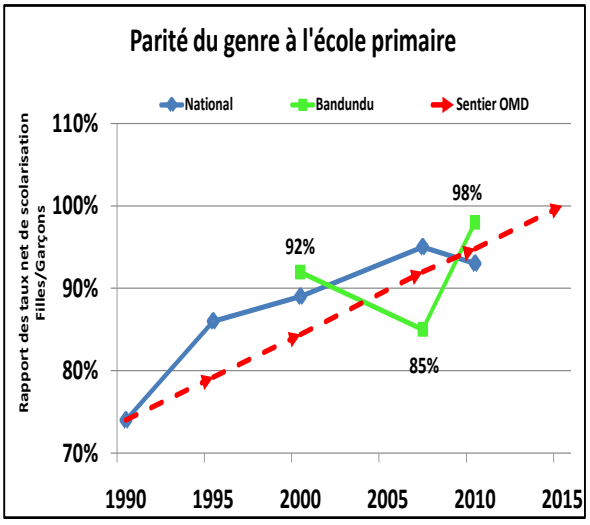

Sur le plan de la santé infantile et infanto-juvénile, les tendances actuelles montrent une progression lente vers l'atteinte de la cible 5 de l'OMD 4. Le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 164 pour mille naissances vivantes en 2001 à 163 pour mille naissances vivantes en 2010.

BD OMD 4: Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

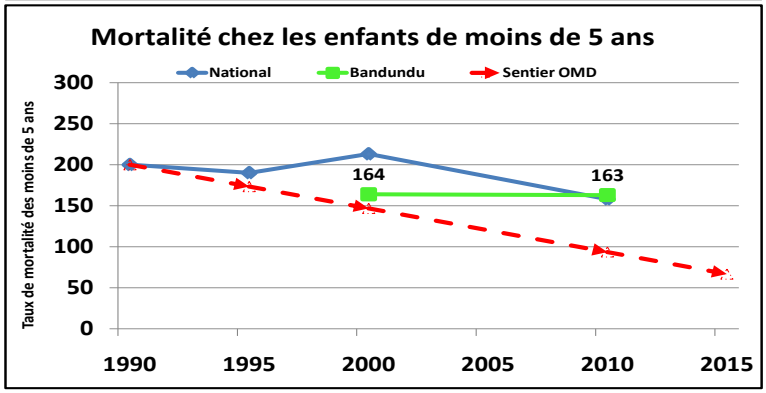

Quant à la santé maternelle, les facteurs de risque de mortalité maternelle restent très élevés dans la Province. Les résultats des

MICS RD Congo 2010 renseignent que le taux de mortalité maternelle est passé de 1.299 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2001 à 1.100 décès en 2010.

BD OMD 5: Améliorer la santé maternelle

Cible 6: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

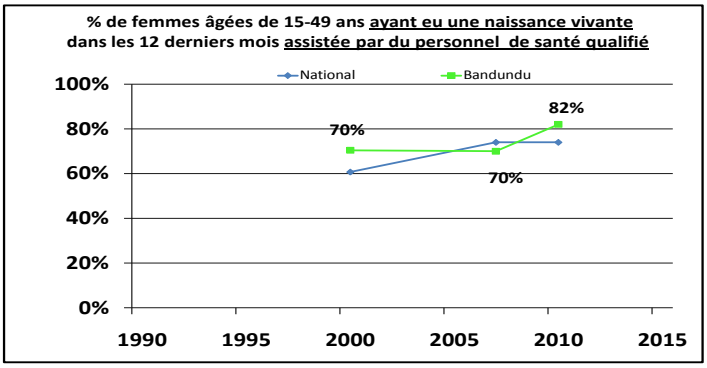

En ce qui concerne les maladies appauvrissantes (VIH/SIDA, paludisme, tuberculose) et autres maladies, les résultats de MICS RD Congo 2010 démontrent que les progrès réalisés jusqu'à présent sont faibles. Le taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque pour les jeunes de 15 à 24 ans est passé de 21,7% en 2001 à 5% en 2010. Par contre le pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une connaissance générale du VIH/SIDA est passé de 9,7% en 2001 à 17% en 2010.

BD OMD 6: Combattre le VIH/SIDA et le paludisme

Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle

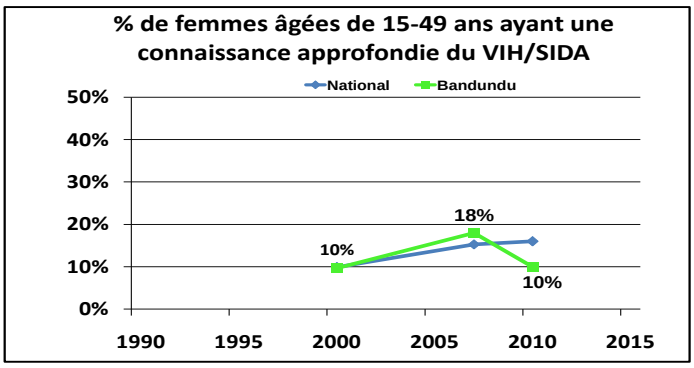

Quant au paludisme, la proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant souffert de la fièvre est passé de 36% en 2000 à 24% en 2010.

BD OMD 6: Combattre le VIH/SIDA et le paludisme

Cible 8: D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

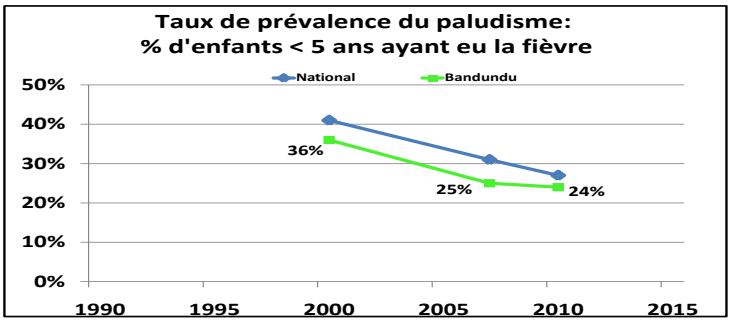

S'agissant de la desserte en eau potable et de l'accès à l'assainissement, les deux secteurs demeurent une préoccupation majeure pour la population de la Province du Bandundu. En effet, la proportion de la population ayant accès de façon durable, à une source d'eau améliorée est passée de 45,7% en 2001 à 19% en 2010.

BD OMD 7: Assurer un environnement durable

Cible 10: Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population sans accès durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base

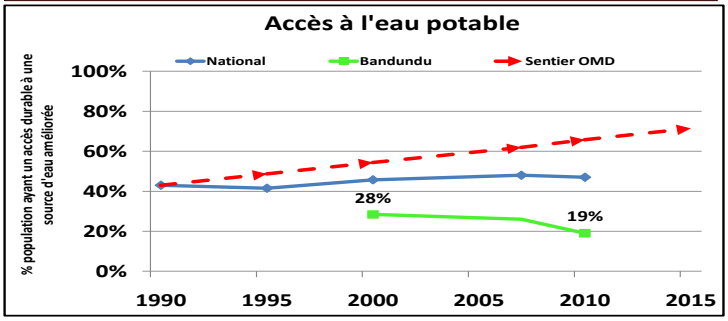

Par ailleurs, la proportion de la population de la Province du Bandundu ayant accès à une installation sanitaire améliorée ne dépasse pas 2% en 2010. Comme l'indique le graphique ci-dessous, la situation des populations ayant l'accès aux toilettes améliorées

connaît une très faible évolution par rapport au niveau national et loin du sentier de l'atteinte des OMD en 2015.

BD OMD 7: Assurer un environnement durable

Cible 10: Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population sans accès durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base

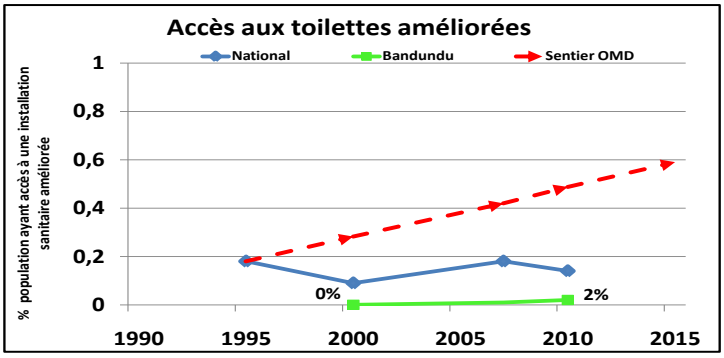

Chapitre 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT

3.1. SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE

3.1.1. ATOUTS MAJEURS

- L'instauration de la décentralisation comme mode de gestion de la chose publique;
- La restauration de l'Autorité de l'Etat ;
- La disponibilité des cadres et agents des Services Déconcentrés au niveau provincial et local ;
- Le nombre élevé des femmes intellectuelles ;
- La forte proportion de la population jeune, une main d'œuvre garantie.

3.1.2. CONTRAINTES MAJEURES

- La présence dans les Services de Sécurité des éléments inciviques ;
- La modicité et l'irrégularité de paiement des soldes des militaires et policiers ;
- Le délabrement et le sous équipement des infrastructures ;
- L'absence de formation, le non recyclage et le vieillissement du personnel ;
- La persistance des antivaleurs au sein des structures étatiques (corruption, abus de pouvoir, non respect des droits de l'homme, les arrestations arbitraires, l'impunité, le trafic d'influence,).

3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

3.2.1. ATOUTS MAJEURS

- La fertilité du sol à travers la province favorisant la pratique d'une agriculture diversifiée ;
- L'existence des indices des ressources minières, pétrolifères et celle des carrières importantes des matériaux de construction (moellon, gravier, sable, latérite…)
- Abondance des ressources en eau de surface et souterraine diversifiées dont la plupart sont navigables et existence des sites hydro électriques susceptibles de produire d'énormes quantité d'électricité et d'eau potable.
- L'existence de l'air pur et du vent fréquent au dessus de nombreux cours d'eaux, lacs et dans la forêt sans oublier la présence régulière des rayons solaires.
- Existence d'une végétation riche et diversifiée et une diversité des espèces animales. Bref de sites touristiques importants (chutes d'eau, plages, parc Salonga, foret équatoriale, réserve forestière de Swakibula, gorges de la Lukwila,…), les fruits divers, les chenilles, les champignons sauvages.

3.2.2. CONTRAINTES MAJEURES

- L'existence des érosions, de la dégradation continue du sol, des calamités naturelles et des conflits fonciers ;
- L'exploitation frauduleuse des minerais, les conflits et tracasseries fonciers, la perméabilité des frontières et la

session des concessions minières à l'insu du pouvoir provincial par le gouvernement central et les chefs des terres ;
- Les inondations, les pollutions, dégradation halieutique et maladies d'origines hydriques ;
- Le braconnage, les épizooties et les désastres naturels ;
- L'exploitation sauvage, le déboisement fréquent et anarchique, la désertification continue au sud, les feux de brousse, le réchauffement climatique, l'extinction de certaines espèces végétales et animales et l'absence des systèmes appropriés de conservation des produits alimentaires périssables.

3.3. SUR LE PLAN SOCIAL

3.3.1. ATOUTS MAJEURS

- Existence des services et entreprises publics, des entreprises privées, des ONGD pourvoyeurs d'emplois et distributeurs de revenus ;
- Existence des ZS et présence de quelques centres de nutrition pour les enfants mal nourris ;
- Participation de la femme à la prise des décisions dans certaines circonstances ;
- Existence de structures organisationnelles, des programmes scolaires appuyés par les PTF, ainsi que des structures publique et privée

3.3.2. CONTRAINTES MAJEURES

- Faible implantation des entreprises publiques, privées et celles d'économie mixte ;
- Coût élevé de soins de santé et de médicaments. Absence d'une structure de coordination des actions de l'urbanisme et habitat ;
- Pauvreté plus exposée de la femme ;
- Prise en charge des enseignants par les parents, la corruption et les infrastructures scolaires non viables.

3.4. SUR LE PLAN ECONOMIQUE

3.4.1. ATOUTS MAJEURS

- Le sol favorable au développement agricole et industriel ; Les réserves forestières à essences variées,
- Réserves de poissons dans les cours d'eau dans la partie Nord ;
- Pâturages favorables à l'élevage de petit et gros bétail ;
- Le dynamisme de la population paysanne pour les travaux de champs et l'émergence de la dynamique communautaire ;
- Le potentiel énergétique (barrage de Kakobola, barrage hydroélectrique de Gifuji et Mafuji) le gisement pétrolier et les minerais facteurs de développement industriel ;
- La position géographique de la Province à proximité de Kinshasa, grand centre de consommation et son ouverture aux provinces et pays voisins.

3.4.2. CONTRAINTES MAJEURES

- Non respect des dispositions constitutionnelles en matière de rétrocession de recettes à caractère national,
- La prédominance de l'économie informelle sur l'économie formelle ;
- Les conflits fonciers et inter éthiques, la perméabilité de frontières et les tracasseries administratives et policières dans plusieurs secteurs ;
- Les épizooties, les calamités naturelles, le réchauffement climatique, le non respect de la législation de la pêche, vol, les râpasses et les serpents carnivores ;
- Le trafic d'influence associé au non respect de la loi dans le domaine du commerce ;
- L'indisponibilité du courant dans les sites industriels et la vétusté des installations tant thermiques qu'hydroélectriques existantes.

Chapitre 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

4.1. VISION DE DEVELOPPEMENT

La vision de développement de la Province découlant de la vision nationale 25/26 s'énonce comme suit :

« Une Province en paix, sécurisée et ayant adopté les pratiques d'une gestion des affaires publiques moderne efficace ; dotée dune économie diversifiée, assise sur des infrastructures performantes, créatrice d'emplois, conduite par un secteur privé dynamique et occupant une position confortable dans le pays à la mesure de son potentiel de croissance ; dans une société gouvernée par des valeurs de solidarité et d'innovation, offrant aux populations un accès aux services de base généralisé et équitable sur l'ensemble de la Province au sein de laquelle la pauvreté et la vulnérabilité sont en déclin rapide sous le double effet d'une croissance accélérée et des programmes sociaux ciblés ».

4.2. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS GENERAUX

L'objectif global de ce Plan est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie des populations.

Pour réaliser cet objectif global, le Gouvernement Provincial, à travers ce Plan, s'engage à réaliser les objectifs spécifiques suivants :(i)combattre la corruption sous toutes ses formes et les anti-valeurs afin d'asseoir une bonne gouvernance et assurer une

distribution équitable du revenu provincial ;(ii) Assurer la stabilité macro-économique et la croissance par la relance de la production dans tous les secteurs en vue d'améliorer les conditions de vie des populations, de créer des emplois rémunérateurs et accroître ainsi leurs revenus ; (iii) Améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base (Education, santé, Eau et Electricité, logement, etc. (iv)Promouvoir la dynamique communautaire ; (v)Assurer une gestion durable des ressources naturelles renouvelables ; (vi) Freiner la propagation du VIH/SIDA par la prévention et la prise en charge des PVV.

4.3. PILIERS STRATEGIQUES

4.3.1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX

La bonne gouvernance politique, notamment la consolidation de la paix, est la base sur laquelle toutes les autres stratégies devront se greffer. Une bonne gestion des rapports, entre l'organe délibérant de la Province et l'Exécutif provincial ainsi que des Entités Territoriales Décentralisées, est un autre défi majeur de la gouvernance politique, gage de la mise en œuvre et du suivi efficace de la stratégie provinciale de lutte contre la pauvreté.

L'amélioration des conditions sociales de la population passe par une gestion économique et financière rigoureuse à tous les échelons de la Province.

Tableau n°9 : ACTIONS DU PILIER 1 « PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX »

SECTEUR	OBJECTIF	IDEES D'ACTIONS
GOUVERNANCE	Améliorer la Gouvernance provinciale et locale, et consolider la paix	- Réhabilitation et construction des édifices publics ; - Acquisition des équipements publics ; - Organisation des campagnes de vulgarisation des textes sur l'amélioration du climat des affaires et sur la décentralisation ; - Redynamisation des comités locaux de développement - Echange d'expérience interparlementaire Province du Bandundu et les autres provinces - Harmonisation et intégration des Budgets des ETD à celui du Gouvernement Provincial - Organisation de la conférence

		économique de la Province - Installation d'une chaîne des recettes et des dépenses publiques provinciales - Organisation du recensement général de la population et de l'habitat ; - Appui à l'implantation d'un centre des calculs ; - Implantation des tribunaux de paix - Construction, réhabilitation et équipement des centres pénitenciers et l'auditorat militaire ; - Implantation des cliniques juridiques - Réhabilitation et construction d'Etablissement de garde et encadrement des enfants (EGEE) ; - Installation des tribunaux pour enfants ; - Mise en place et opérationnalisation du Comité provincial de développement ; - Formation des comptables, sous-

		gestionnaires des crédits et contrôleurs ; - Implantation des imprimeries modernes ; - Production d'un annuaire des industries provinciales; - Production des annuaires statistiques provinciaux ; - Appui à la structuration et à la capacitation de la société civile - Appui aux institutions politiques provinciales : Gouvernement et Assemblée Provinciale - Appui au renforcement des capacités locales en Droits de l'homme - Renforcement des capacités de la Police - Amélioration des conditions pour une meilleure exécution et application de la loi

		- Appui à la CENI pour l'enrôlement et l'organisation des élections - Mise en place des Directions Provinciales de la Paie, et des marchés publics ; - Formation de tous les journalistes de la Province dans le cadre des élections prochaines ; - Réhabilitation ou construction d'une aile de bureau du Gouvernement ; - Construction et équipement du bureau de la Brigade des Recettes de Bandundu ; - Acquisition et interconnexion de l'internet en faveur de toute l'administration Provinciale, ainsi que la création d'un site de la province ; - Identification de tous les fonctionnaires des ministères sectoriels - Construction d'un bâtiment de service

		pour INSS sur l'avenue Wamba - Renforcement des capacités en : planification à long terme, éducation civique sur la transparence et le rôle législatif ; - Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption ; - Appui aux mécanismes de suivi des secteurs transversaux.

4.3.2. DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE, ACCÉLÉRER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI

L'économie de la Province étant essentiellement orientée vers l'agriculture, la diversification doit se faire par un arbitrage entre la production agricole vivrière et celle des cultures pérennes destinées à l'exportation en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire, accroître le revenu de la Province et assurer le bien-être des populations.

Pour répondre favorablement à la vision de développement, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire doivent être intégrés et fonctionner comme les maillons d'une chaîne.

Pour cela, le programme d'action du gouvernement devra reposer sur la relance de la production agricole qui devra alimenter le secteur industriel en matières premières, celui-ci les transformera pour les rendre au secteur tertiaire en vue de leur commercialisation ; d'où, la nécessité d'implantation des unités agro-alimentaires, capables de créer des emplois et résorber le chômage.

Tableau n°10 : ACTIONS DU PILIER 2 « DIVERSIFIER L'ECONOMIE, ACCELERER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI»

SECTEUR	OBJECTIF	IDEES D'ACTIONS
AGRICULTURE	Assurer la sécurité alimentaire	- Appui aux paysans en intrants (semences améliorées) agricoles et outillages aratoires - Formation et recyclage du personnel de centres semenciers, des agri-multiplicateurs et de partenaires de terrains - Acquisition des tracteurs agricoles et matériels d'attelage - Formation des agents de SENAMA et SENATRA - Implantation des pêcheries modernes - formation des pêcheurs en pisciculture - Appui aux paysans en intrants de pêche et piscicole - Organisation des brigades de pêche - Vulgarisation de la réglementation en matière de pêche - Appui aux paysans en unités de transformation des produits agricoles - Réhabilitation des aires de stockage des semences et autres produits agricoles - Construction des abattoirs

		- Appui au petit élevage des caprins et ovins - Enquêtes sur les postes sentinelles dans chaque territoire - Mise en place des parcs à bois (boutures de manioc).
DEVELOPPEMENT RURAL	Améliorer les conditions de vie des populations et réduire la pauvreté	- Formation des CLER et des Superviseurs ; - Réhabilitation des pistes rurales et des ouvrages d'art ; - Formation de la population rurale en technique de dressage de bêtes de somme ; - Acquisition des bovins et des matériels d'attelage ; - Aménagement des cours d'eau navigables ; - Formation des paysans en fabrication des briques cuites - Aménagement des sources d'eau potable ; - Construction de latrines ; - Formation des vulgarisateurs en gestion des ordures et des déchets ménagers ; - Construction des marchés et dépôts de stockage des produits.
INDUSTRIE	Promouvoir le développem	- Relance et réhabilitation des industries travaillant au rabais ou en arrêt - Plaidoyer auprès des investisseurs ;

	ent du secteur industriel	- Implantation des nouvelles industries.
ENERGIE	Améliorer la desserte en électricité	- Implantation des centrales thermiques ; - Construction du barrage de KAKOBOLA et d'autres centrales hydroélectriques ; - Implantation d'autres sources d'énergie renouvelable - Construction de la ligne HT Bandundu-Dima-Bendele
INFRASRUCTURES ET VOIES DE COMMUNICATION	Assurer le transport régulier des biens et des personnes	- - Réhabilitation des axes routiers provinciaux ; - Aménagement des routes de desserte agricole ; - Réhabilitation et construction des ponts ; - Réparation des bacs - Réhabilitation des aérodromes - Stabilisation des têtes d'érosions ; - Curage et balisage des biefs navigables.
Presse, information & communication	Améliorer la couverture médiatique et l'accès	- Acquisition des émetteurs radios en FM et en ondes courtes - Acquisition des sites Web pour les services publics ; - Appui et équipement des radios privées - Formation des professionnels des Médias

	aux nouvelles technologies de l'information et communication	- Formation du personnel technique et professionnel des médias en NTIC

4.3.3. Améliorer l'accès aux Services sociaux de base et renforcer le capital humain

Le gouvernement provincial, en collaboration avec les différents partenaires techniques et financiers, se propose de réduire la mortalité infantile par l'amélioration de la santé maternelle, combattre le paludisme, la maladie « Konzo » et autres maladies ; assurer l'accès à une éducation de qualité à tous ; promouvoir la parité basée sur le genre ; renforcer la protection sociale des personnes vulnérables ; développer les infrastructures sportives et ludiques ; promouvoir et rentabiliser la culture et l'art dans la Province ; enfin améliorer la desserte en eau potable et assainissement.

Tableau n°11 : ACTIONS DU PILIER 3 «AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN »

SECTEUR	OBJECTIF	IDEES D'ACTIONS
SANTE	Améliorer la santé de la population	- Construction, réhabilitation et équipement des centres de santé, maternités, bureaux centraux de zones de santé ; - Construction de centres spécialisés en KONZO ; - Construction des bureaux de la DPS ; - Implantation de banques de sang ; - Dotation de congélateurs, - Acquisition de congélateurs, Kits solaires et Groupes électrogènes pour les CS et HGR ; - Renforcement des capacités des ressources humaines dans les Zones de santé ; - Intégration du planning familial et consultation pré natale recentrée dans les zones de santé ; - Sensibilisation des adolescents sur les méthodes de PF ; - Distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée ; - Implantation de CDR ;

		- Approvisionnement en médicaments et équipements des ZS ; - Approvisionnement des ZS en médicament de soins de santé primaire - Approvisionnement des ZS en intrants (contraception) et condom ; - Supplémentation en vitamine A et déparasitage des enfants aux mebendazoles ; - Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance ; - Vaccination des enfants de 0 à 5 ans dans toutes les ZS - Gestion des épidémies, urgences et catastrophes ; - -Appui aux ZS à faible potentialité de développement ; - Création des centres nutritionnels ; - motivation du personnel qualifié à travailler dans les zones de santé rurale.
EDUCATION	Assurer une éducation primaire et secondaire pour tous	- Construction, Réhabilitation et Equipement des salles classes et bureaux de Directions ; - Formation des encadreurs du système éducatif (enseignants, inspecteurs, chefs d'établissement et personnels cadres EPSP) ; - Vulgarisation de la circulaire sur la gratuité de l'enseignement

		primaire ; - Organisation de cantines scolaires pilotes ; - Organisation des campagnes d'inscription massive en première année primaire ; - Motivation du personnel enseignant.
PROTECTION SOCIALE	Renforcer la protection sociale des personnes vulnérables	- Vulgarisation des textes légaux et réglementaires ; - Formation des assistants sociaux et acteurs de protection de l'enfant ; - Identification et suivi des OEV ; - Construction, réhabilitation et équipement des centres sociaux ;
VIH/SIDA	Combattre le VIH/SIDA	- Promotion et sensibilisation sur l'utilisation des services de prévention par les groupes à risque (professionnels de sexe, hommes et femmes en uniforme) ; - Promotion de l'accès des jeunes aux services de la santé sexuelle (rapports sexuels à risque, VIH et IST) ; - Promotion de la sécurité transfusionnelle à l'échelle provinciale ; - Prévention des accidents d'exposition de sang en milieu des

		soins ; - Prise en charge médicale des enfants nés des mères séropositives ; - Renforcement des capacités de la coordination et du système provincial de suivi-évaluation ; - Implantation des services de prise en charge des Infections Opportunistes dans les structures intégrées ; - Accroissement du nombre de structures de prise en charge des cas de coïnfection VIH-Tuberculose et aux ARV ; - Appui aux PVVIH sous les ARV sur le plan nutritionnel ; - Prise en charge psychosociale et médicale à domicile des PVVIH ; - Réinsertion socio-économique et autonomisation des PVVIH sous ARV ; - Vulgarisation de la loi portant protection des droits des PVVIH et des personnes affectées.
GENRE		- Campagne de sensibilisation et vulgarisation des lois 06/018 du 20 juillet 2006 et 09/001 du 10 janvier 2009 ; - Création des cellules multifonctionnelles de violence

	Réduire la discrimination basée sur le Genre	sexuelle: Districts, Territoires et Secteurs - Plaidoyer auprès des autorités politico-administratives pour la prise en charge holistique des victimes de violence sexuelle - Organisation des ateliers de formation sur la parité - Sensibilisation de la population contre le mariage précoce dans la Province - Renforcement des capacités des ONG féminines - Installation des parlements d'enfants dans la Province - Appui logistique à la Division Provinciale du GEFAE
CULTURE & ARTS	Valoriser les œuvres culturelles, artistiques et historiques	- Appui au musée de Gungu ; - Construction des musées ; - Organisation du festival de Gungu ; - Organisation des expositions désœuvrées d'arts ; - Construction des écoles et des instituts supérieurs des Beaux Arts
SPORT& LOISIRS	Accroitre les capacités d'accueil des installations	- Réhabilitation et construction des installations sportives modernes - Diversification des activités sportives

	existantes	
EAU ET ASSAINISSEMENT	Améliorer la desserte en eau potable et assainissement	- Extension et modernisation de réseau de distribution existant en milieu urbain et semi-urbain ; - Aménagement des ouvrages d'hydraulique rurale ; - Construction des latrines et décharges publiques ; - Construction et Curage des caniveaux.

4.3.4. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Province du Bandundu se fixe comme objectif d'assurer une gestion durable des ressources naturelles et prend l'engagement de préserver et régénérer l'environnement par le reboisement et par le respect des législations relatives à la pêche et à la chasse, et de lutter contre les feux de brousse.

Tableau n°12 : ACTIONS DU PILIER 4 «PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE »

SECTEUR	OBJECTIF	IDEES D'ACTIONS
Environnement	Favoriser la protection durable de l'environnement	- Vulgarisation des textes légaux et réglementaires sur la gestion des ressources naturelles (eaux, forêts, mines, faunes, terres) ; - Installation et/ou Redynamisation des brigades de chasse, de pêche et forestière ; - Plaidoyer auprès du Gouvernement central pour la rétribution effective, par la Communauté internationale, des populations riveraines en rapport avec des sacrifices consentis et des services environnementaux des forêts par les exploitants et la communauté internationale ; - Sensibilisation des communautés locales sur les gaz à effet de serre et les changements climatiques, le processus de reconstitution des espaces déboisés et dégradés à travers le mécanisme de réduction des émissions dues à la dégradation

		des terres et à la déforestation (Processus REDD) ; - Favorisation de l'implication des populations riveraines des parcs et aires protégées dans la gestion des ressources forestières - Maitrise des érosions de la ville de Kikwit et autres centres urbains de la Province - Multiplication de Vétiver, les bambous et autres plantes de couvertures - Appui aux structures locales et provinciales pour la reconstitution des espaces et la protection des écosystèmes - Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des services de l'environnement ; - Organisation des campagnes d'information, d'éducation et de communication sur les questions environnementales en faveur des communautés de base.
Forêt et biens durables	Promouvoir une gestion rationnelle des	- Renforcement des capacités humaines et institutionnelles en reboisement rural et communautaire ainsi qu'en gestion durable des ressources naturelles ;

	ressources naturelles et conserver la biodiversité	- Promotion de modes de production et de consommation durables dans tous les secteurs de développement ; - Mise en place de programme de reboisement et de réhabilitation de forêts classées ; - Mise en place de programmes de sauvegarde de l'environnement marin et côtier ; - Promotion des énergies alternatives : solaire, éolienne, …

Chapitre 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE

5.1. CADRE INSTITUTIONNEL ET RESPONSABILITE DES ACTEURS

5.1.1. ACTEURS

La mise en œuvre du Plan quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la Province du Bandundu requiert nécessairement la mobilisation des énergies de tous les acteurs et partenaires de développement ; d'où la nécessité de mettre en place de nouveaux partenariats entre les secteurs public-privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers opérant dans la province en spécifiant clairement les rôles des uns et des autres.

Le pouvoir central devra allouer et rétrocéder à la Province les ressources financières telles que prévues par la constitution et les lois organiques (rétrocessions, subventions, dotations, etc.).

L'exécutif provincial devra notamment : appuyer la réalisation des projets, mobiliser les recettes provinciales et locales, assurer la coordination et la cohérence des politiques, structurer les espaces de concertation en homogénéisant les procédures, procéder à la reddition des comptes auprès de la population à travers les organes délibérants, renforcer le partenariat avec d'autres acteurs, capitaliser les expériences acquises en matières d'interventions des partenaires, améliorer l'environnement des affaires au profit du secteur privé et instaurer un dialogue inclusif entre les acteurs.

Comme partout dans le monde, c'est le secteur privé qui est le vecteur de croissance et de l'emploi. Dans la phase de mise en œuvre du Plan quinquennal, le secteur privé, comprenant les commerçants, les entrepreneurs, les artisans et autres acteurs opérant dans l'informel etc., devra notamment :

- Influer sur une croissance durable pro-pauvre par la création des emplois et exploiter son potentiel afin de contribuer efficacement à la croissance;
- Offrir des opportunités d'emplois aux pauvres pour que ces derniers puissent en tirer profit ;
- Stimuler la productivité par l'accès aux nouvelles technologies et pratiques de gestion moderne favorisant l'innovation ;
- S'intégrer dans les activités commerciales avec le secteur privé d' autres provinces et pays voisins pour stimuler les investissements directs étrangers afin d'augmenter la productivité et générer d'autres avantages grâce à de nouvelles connaissances et compétences..

La société civile dans son ensemble devra s'impliquer dans la réalisation et le suivi des actions du Plan Quinquennal et renforcer le partenariat avec les autres acteurs et partenaires au développement.

Les partenaires techniques et financiers, les ONGs internationales de développement et autres agences de coopération devront notamment : (i)renforcer les capacités des structures institutionnelles ; (ii) assurer la cohérence et la complémentarité des initiatives de développement (iii) assurer l'appui matériel, financier et technique nécessaire à travers toute la Province (iv) veiller à la concertation de tous les intervenants et à la participation effective

des populations dans la mise en œuvre et le suivi des actions du Plan Quinquennal (v) favoriser l'émergence et la promotion de l'économie locale (vi)redéfinir les modalités d'appui et de soutien au secteur privé afin que ce dernier réalise des avantages substantiels et durables en faveur des populations.

5.1.2. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Le plan quinquennal est l'unique cadre de référence pour l'élaboration des programmes d'investissement et de plans sectoriels de développement. Pour sa mise en œuvre et dans le souci de renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité d'aboutir à des résultats probants, il y a nécessité d'instaurer une coordination et une supervision participative en redynamisant le comité provincial et les comités locaux de développement existants.

Dans la province du Bandundu, plusieurs acteurs de développement dont le Gouvernement provincial, les Agences du système des Nations Unies, les partenaires bilatéraux, les organismes internationaux, les Eglises, les Organisations non gouvernementales de développement et les opérateurs économiques, opèrent sur terrain, mais souvent en ordre dispersé.

Afin de mettre en place des mécanismes de coordination et de suivi des actions de développement de la province, le Gouverneur avait signé un arrêté provincial N°50/CAB.PROGOU/2008 du 9 juin 2009 portant création, organisation et fonctionnement du comité provincial de développement de Bandundu. Ce comité a des ramifications au niveau des villes, territoires et secteurs/ Chefferies.

5.2. FINANCEMENT DU PLAN

Le financement du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi (2011-2015) de la Province du Bandundu est l'œuvre de tous les acteurs de développement notamment le Gouvernement Central, le Gouvernement Provincial, les ETDs, le Secteur Privé, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers. Son opérationnalisation se fait à travers le Programme d'Actions Prioritaires, le Budget d'Investissement Provincial et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT).

Le cadrage du Plan de développement provincial devrait permettre de déterminer le profil des agrégats macroéconomiques de la Province compatibles avec les choix indiqués dans la Stratégie Provinciale de Croissance et de l'Emploi. Ce cadre permettra également de présenter le financement global du Plan.

L'évaluation des coûts des différentes interventions et actions nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan est estimée à 1.174,46 milliards de dollars US sur la période 2011-2015. Ce Plan Quinquennal présente un niveau de mobilisation prévisionnelle de 321,85 millions de dollars soit environ 27,4% du total avec un fort appui extérieur (13,9%) et de l'Etat central (10,8%), ce qui traduit encore sa forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur (Pouvoir central et Bailleurs). La contribution annuelle de la Province se situe en moyenne annuelle à 6,26 millions de dollars US (soit 3,7% des besoins de financement).

Tableau n°13 : COUT GLOBAL DE LA STRATEGIE ET NIVEAU DE MOBILISATION (MILLIONS $ US)

	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Montant	252,52	253,14	264,85	217,94	186,02	1 174,46
Acquis	83,81	80,18	76,76	43,51	37,59	321,85
Etat	38,23	38,23	38,08	6,18	6,18	126,91
Province	9,61	7,08	5,56	4,82	4,23	31,31
Bailleurs	35,93	34,86	33,17	32,51	27,07	163,54
A rechercher	**168,70**	**172,96**	**188,06**	**174,44**	**148,44**	**852,61**

Source : Travaux de costing du PAP,Bandundu octobre 2010

Les besoins de financement pour la mise en œuvre du Plan quinquennal ont été appréhendés, à travers des mesures prioritaires et des projets identifiés dans le PAP, et comparés aux ressources disponibles dans les programmes existants. En liaison avec le niveau des investissements existant, les estimations des actions débouchent sur une programmation de dépenses non soutenable.

5.3. ANALYSE DES RISQUES

Les risques sont liés à la gouvernance, à la décentralisation et au processus participatif.

5.3.1. GOUVERNANCE

La bonne gouvernance politique, à savoir la consolidation de la paix sur tout le territoire provincial, constitue la base sur laquelle toutes les stratégies devront se greffer. Une bonne gestion des rapports

entre les organes délibérants et les organes exécutifs au niveau provincial et des Entités territoriales Décentralisées est aussi un défi majeur de la gouvernance politique, gage de la mise en œuvre et du suivi efficace du Plan quinquennal de Croissance et de L'Emploi. En effet, les conflits inter institutionnels peuvent facilement porter atteinte à la réalisation de l'objectif de développement de la province.

La gouvernance économique et financière est le deuxième défi majeur à relever pour la mise œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la province, car l'amélioration des conditions sociales de la population passe par une gestion économique et financière rigoureuse à tous les échelons de la province.

A cet effet, la croissance économique qui se traduit par l'augmentation de la production de la province est une exigence incontournable. Il en est de même de l'allocation régulière des rétrocessions de recettes à caractère national, calculées sur des critères objectifs, par le gouvernement central à la province pour permettre à cette dernière de réaliser des grands travaux d'investissements.

Le non respect de cette disposition constitutionnelle par le gouvernement central pourra constituer une contrainte dans le processus de la mise en œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploidans la province.

5.3.2. DÉCENTRALISATION

La constitution de la RDC prône la décentralisation politique, administrative et économique. Le plan quinquennal provincial a été conçu et élaboré dans cette optique de la décentralisation. Le blocage du processus serait un frein majeur à la mise en œuvre cohérent de la stratégie de la réduction de la pauvreté dans la province. Certaines compétences jadis du gouvernement central devront être cédées à la province. Le retard dans l'exécution de cette disposition constitue également une entrave dans la mise en œuvre du plan quinquennal.

5.3.3 PROCESSUS PARTICIPATIF

L'absence d'un processus participatif constituerait un handicap pour l'adhésion des partenaires à la mise en œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi. Il en est de même de l'absence de coordination et de la faible implication des institutions provinciales qui pourraient être de nature à fragiliser la mise en œuvre des axes stratégiques du Plan et affecter en conséquence son efficacité.

5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION

5.4.1. SYSTÈME D'INFORMATION

5.4.1.1. OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

La collecte des informations nécessaires au suivi-évaluation reposera sur quatre outils :

Les enquêtes périodiques : Au cours de la période 2011-2015, outre l'enquête 1-2-3 en préparation et l'enquête Entreprises, la programmation minimale comporte la réalisation des enquêtes suivantes : (i) une nouvelle Enquête sur l'Emploi, le Secteur Informel et la Consommation des ménages (enquête 1-2-3) en fin de période ou une enquête légère fondée sur le QUIBB ; (ii) une Enquête Démographique et de Santé (EDS) ; (iii) une Enquête à indicateurs multiples (MICS). Les questions relatives à la satisfaction des services publics et à d'autres dimensions de la perception des populations seront prises en compte par les enquêtes ménages citées.

Les statistiques administratives : Le développement de celles-ci est essentiel pour assurer une production d'informations détaillées dans plusieurs secteurs-clés (éducation, santé, eau et énergie, transport, justice,…).

Les missions de supervision. Dans les principaux ministères, des missions de supervision seront systématisées progressivement afin de vérifier l'avancement des programmes et projets. Planifiées annuellement, elles devront faire l'objet d'une préparation minutieuse et reposer sur l'utilisation des services déconcentrés ou

dépendant des gouvernements provinciaux pour la collecte des données.

Les réunions périodiques de suivi. Outre les réunions périodiques de suivi propres aux différents départements ministériels, le Ministère du Plan Provincial du Plan veillera à un meilleur fonctionnement du dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre du Plan Quinquennal provincial dont chaque organe devra établir un calendrier annuel de réunions. Les groupes sectoriels seront stabilisés (opérationnalité effective, composition, périodicité respectée des réunions,…) et leur supervision administrative renforcée (Secrétariat Général du Ministère du Plan).

5.4.1.2. OUTILS DE REPORTING

Le système de reporting, qui devrait être pleinement opérationnel d'ici 2015, comporte les outils indiqués dans le tableau. Leur mise en œuvre devra s'effectuer par étapes.

Tableau n°14 : OUTILS DE REPORTING

PERIODICITE	REPORTING	RESPONSABLE.
Mensuelle	- Compte rendus des travaux des groupes sectoriels	Groupes sectoriels
Trimestrielle	- Tableaux de bord « sectoriels » (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans les PAP ministériels)	Ministères sectoriels
	- Tableaux de bord provincial (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans les PAP provinciaux)	Min. Prov.Plan
	- Tableau de suivi budgétaire par ministère (états d'exécution financière par programme)	Min Prov. Plan et Budget
	- Synthèse trimestrielle sur la mise en œuvre du Plan quinquennal	Div. Provincial du Plan
Annuelle	- Rapports annuels de performance des budgets programmes ministériels	Ministères provinciaux
	- Rapport annuel de performance des plans d'actions/BP provinciaux	Min. Plan des Provinces
	- Rapport sur l'utilisation de l'aide extérieure et le suivi sur le partenariat (post-Déclaration de Paris)	Min. Plan/ PGAI Provincial
	- Tableau de bord pour le suivi des OMD ; rapport consolidé de mise en œuvre du Plan Quinquennal provincial.	OCPI, Div. Prov.plan

Rapports supra-annuels	- Rapport OMD	OCPI, Div. Prov.plan
	- Profils de pauvretéprovincial	INS/DP-Provinces
	- Evaluation du Plan Quinquennal ;	Min Prov. Plan

5.4.2 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

Les indicateurs de suivi-évaluation sont spécifiés à deux niveaux de suivi, à savoir :

1. Le suivi de l'exécution qui concerne la réalisation physique et financière de l'ensemble des projets et programmes identifiés dans le PAP. Il s'effectuera en impliquant les administrations sectorielles, les entités territoriales décentralisées et déconcentrées, les secteurs privés, les partenaires au développement, donateurs et les populations bénéficiaires ;
2. Le suivi d'effets et d'impact qui porte sur l'analyse de l'évolution de la pauvreté et des conditions de vie des populations.

En ce qui concerne le suivi d'exécution, deux types d'indicateurs seront calculés en vue de mesurer le niveau d'exécution des activités de différents programmes et projets : (i) les indicateurs des moyens ou d'inputs (financiers et physiques) mesurant des ressources fournies par la province et les partenaires au développement, par exemple les dépenses pour l'Education et (ii) les indicateurs de résultat opérationnel ou d'outputs évaluant les

résultats opérationnels générés, par exemple le nombre d'écoles construites.

Par contre, deux types d'indicateurs seront calculés pour mesurer l'impact des politiques, projets et programmes ; (i) les indicateurs de résultats ou d'effets évaluant les résultats finaux en fonction de l'objectif poursuivi (ex : Taux brut de scolarisation) et (ii) les indicateurs d'impacts mesurant les conséquences de l'évolution des résultats (ex : taux d'alphabétisation) dans les dimensions clés du bien - être des populations.

Les indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement constituent la base sur laquelle les indicateurs de suivi de progrès réalisés dans la province seront calculés.

5.4.3 SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION

Le système de Suivi / Evaluation doit être par conséquent simple et efficace et doit assurer l'alignement entre ces différents outils. Le but final, c'est d'aligner les ressources et les dépenses publiques aux objectifs, stratégies et priorités du Plan Quinquennal afin d'aboutir à une véritable Gestion axée sur les Résultats.

Pour un système de Suivi/Evaluation opérationnel et efficient, il serait nécessaire de disposer d'un cadre de référence simple et logique, devant contribuer à une meilleure articulation des indicateurs aux différents niveaux du processus Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS).

Le schéma récapitulatif ci-dessous constitue un cadre de suivi-évaluation, basée sur une gestion de planification et programmation budgétaire axée sur les résultats. Ce schéma permet en outre d'identifier à chaque niveau les structures responsables pour la collecte et le traitement des données et devrait aussi contribuer à une meilleure synergie entre les structures impliquées dans ce processus.

Dans ce cadre, cinq étapes peuvent être distinguées :

- Etape 1: L'alignement de la chaine du processus PPBS
- Etape 2: Définition des produits attendus à chaque niveau
- Etape 3: Identification des indicateurs les plus adéquats à chaque niveau
- Etape 4: Identification des structures responsables à chaque niveau de la chaîne PPBS
- Etape 5: Définition d'un système de reporting pour la mise en cohérence des données.

La mise en œuvre de ce Plan Quinquennal sera concentrée sur les projets et programmes ayant trait aux activités économiques, sociales et environnementales. La mobilisation des ressources devra prendre en compte les financements existants et potentiels de tous les acteurs de développement.